
Consortium

TECSULT • GROUPE CONSEIL
GENIVAR

Construction d'une autoroute dans l'axe
de la route 185 entre Rivière-du-Loup et
la frontière du Nouveau-Brunswick :
Tronçon Cabano-Nouveau-Brunswick
Étude de potentiel archéologique

Consortium

TECSULT • GROUPE CONSEIL
GENIVAR

Construction d'une autoroute dans l'axe
de la route 185 entre Rivière-du-Loup et
la frontière du Nouveau-Brunswick :
Tronçon Cabano-Nouveau-Brunswick
Étude de potentiel archéologique



Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean-Talon est, Montréal (Québec) H2R 1S6
1453, rue Saint-Thimothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9

TABLE DES MATIÈRES

		Page
	LISTE DES FIGURES	ii
	LISTE DES TABLEAUX	iii
	LISTE DES PARTICIPANTS	iv
1	INTRODUCTION	1
	1.1 Mandat	1
	1.2 Zone d'étude	1
	1.3 Résultats	1
	1.4 Contenu du rapport	4
2	MÉTHODES UTILISÉES	5
3	MILIEU NATUREL	11
	3.1 Paléoenvironnement	11
	3.1.1 Évolution de l'environnement au fini-glaciaire et au début de l'Holocène	11
	3.1.2 Développement d'un système de lacs proglaciaires	12
	3.1.3 Peuplement végétal	15
	3.2 Paysage actuel	17
	3.2.1 Physiographie	17
	3.2.2 Sédiments meubles	18
4	MILIEU HUMAIN	21
	4.1 Occupation amérindienne	21
	4.1.1 Période préhistorique	21
	4.1.2 Période historique : voie de passage de divers groupes et appartenance Malécite	31
	4.1.3 Sites archéologiques préhistoriques connus à proximité	34
	4.2 Période historique	37
	4.2.1 Chemin du portage	45
	4.2.2 Sites archéologiques connus	47
	4.2.3 Éléments d'intérêt patrimonial	48
5	DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	51
	5.1 Potentiel préhistorique	51
	5.1.1 Description des zones de potentiel archéologiques préhistoriques	53
	5.2 Potentiel historique	67
	5.2.1 Description des zones de potentiel archéologique historique	68
6	RECOMMANDATIONS	79
	OUVRAGES CONSULTÉS	83
	PLANS ANCIENS	88

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Localisation générale du territoire à l'étude.....	2
Figure 2 - Territoire à l'étude avec les contours de la seigneurie de Madawaska.....	38
Figure 3 - Extrait du plan de 1841 (BNQ NMC 14 295).....	42
Figure 4 - Extrait du plan de Henderson, 1827 (cartothèque de l'Université Laval).....	43
Figure 5 - Extrait du plan de Russell, 1847 (BNQ NMC 16 188).....	44
Figure 6 - Extrait du plan de Rosa, 1861 (BNQ NMC 42 905).....	71
Figure 7 - Extrait du plan de Bouchette, 1815 (BNQ G 3450 1815 B86 1980 CAR).....	73
Figure 8 - Localisation des zones de potentiels archéologiques préhistoriques et historiques (1:20 000).....	75

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Chronologie et nature de l'occupation préhistorique	22
Tableau 2 - Sites archéologiques préhistoriques connus localisés dans les limites de la zone à l'étude	35
Tableau 3 - Localisation des établissements en 1817 et en 1823	40
Tableau 4 - Critères de discrimination des zones de potentiel archéologique préhistorique	66
Tableau 5 - Caractéristiques des zones de potentiel archéologique historique	77

LISTE DES PARTICIPANTS

CONSORTIUM TECSULT-GÉNIVAR

Michel L. Caron Biologiste, directeur de projet

Yannick Plourde Biologiste, chargé de projet

ARKÉOS INC.

Claude Rocheleau Archéologue, chargé de projet
Rédaction et édition du rapport

Gilles Rousseau Géomorphologue-archéologue
Rédaction de la section paléoenvironnement et du potentiel
archéologique préhistorique

Paul Boissonnault Géomorphologue
Rédaction de la section environnement actuel et du potentiel
archéologique préhistorique

Marie-Geneviève Lavergne Archéologue historique
Rédaction de la section archéologie historique et du potentiel
archéologique historique

Marcel Smit Infographie

Yves Simon Infographie

Louise Beaudoin Secrétaire-administrative

Maryvonne Trudeau Secrétaire

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier M. Pierre Dumais, archéologue, pour ses commentaires sur la section traitant du paléoenvironnement et du potentiel archéologique préhistorique.

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat

En août 2003, le consortium formé par le Groupe-conseil Génivar et TecSult confiait à Arkéos inc. le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique d'un corridor d'environ 34 km de longueur par une largeur de 2 km, localisé entre la municipalité de Cabano et la frontière du Nouveau-Brunswick. Ce mandat, initié par le ministère des Transports du Québec (MTQ), concerne le projet de construction d'une autoroute à quatre voies et à chaussées séparées dans l'axe de l'actuelle route 185. Il s'inscrit aussi dans le contexte du projet de construction d'une autoroute entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick.

Comme la réalisation du projet de construction routière pourrait entraîner la destruction d'éventuels biens archéologiques, le promoteur (MTQ) doit procéder à l'élaboration d'études archéologiques afin de déterminer l'impact du projet sur les ressources archéologiques conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEFQ), et à la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., chapitre B-4) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

1.2 Zone d'étude

La zone d'étude (figure 1 et voir figure 8) couvre généralement une largeur de 2 km et a comme point de départ, du côté nord-est, la rive de la rivière Cabano. De cette extrémité et jusqu'à l'exutoire du lac Témiscouata, elle inclut la rive sud-ouest du lac du même nom. De l'exutoire du lac, la zone comprend les deux rives de la rivière Madawaska jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick. Trois agglomérations sont localisées dans les limites de ce corridor, soit Cabano, Notre-Dame-du-Lac et Dégelis.

1.3 Résultats

La consultation des données archéologiques préhistoriques, historiques et environnementales a permis de déterminer que la zone à l'étude comprenait des zones à potentiel archéologique. Ainsi, 39 zones à potentiel archéologique préhistorique et quatre à potentiel historique ont été délimitées. La majorité des zones à potentiel préhistorique, soit 29 sur 39, se retrouve de part et d'autre de la



Figure 1 : Localisation générale du territoire à l'étude

rivière Madawaska, entre le lac Témiscouata et la frontière du Nouveau-Brunswick. Les rives de cette rivière et de quelques-uns de ses affluents, notamment le ruisseau Languedoc et la rivière aux Bouleaux, sont susceptibles d'avoir été occupées par l'homme depuis environ 10 000 ans A.A.¹ Neuf sites archéologiques préhistoriques connus sont localisés sur les rives de la Madawaska. Ces occupations anciennes du territoire s'échelonnent chronologiquement à partir de l'Archaïque supérieur jusqu'au Sylvicole supérieur (voir tableau 2). Le degré de perturbations anthropiques identifiées sur les zones de la rivière Madawaska est très variable, généralement associé aux axes routiers (principaux et secondaires), à l'agriculture, à la villégiature et à la présence d'une voie ferrée. En ce qui a trait au potentiel archéologique préhistorique du tronçon de la route 185 bordant le lac Témiscouata, 10 zones ont été circonscrites principalement sur les paléorivages élevés du lac proglaciaire Madawaska, potentiellement exploitables par l'homme depuis un peu plus de 10 000 ans A.A. Quatre sites archéologiques sont connus dans cette partie de la zone d'étude et ils ont livré des indices d'occupations durant l'Archaïque. Les perturbations anthropiques observées se rattachent principalement au réseau de transport (routes et voies ferrées), à l'agriculture, à la villégiature et, à proximité des noyaux villageois, à des activités industrielles.

L'étude de potentiel archéologique historique indique clairement que le territoire de la zone d'étude correspondait à un axe de communication et de circulation entre le Saint-Laurent et les colonies de l'Atlantique, bien avant de connaître une véritable colonisation. Il s'agit donc d'un axe stratégique où transitaient courrier et marchandises de toutes sortes (surtout les fourrures) et où résidaient parfois des militaires. L'importance des déplacements a nécessité, au fil du temps, la construction de routes, de relais, de postes de traite et d'éléments défensifs. Les quatre zones à potentiel archéologique historique identifiées sont associées à ces activités, notamment à une occupation domestique par des militaires en 1814, à la jonction des rivières aux Bouleaux et Madawaska (zone H-1); une installation militaire datant de 1839 associée au fort de Dégelis localisé dans un méandre de la rivière Madawaska (zone H-2); au réseau routier ancien (1839-1840 et 1856-1862) qui est visible par endroits dans les limites du territoire à l'étude (zones H-3 et H-4).

D'autre part, deux emplacements qui ne possèdent pas de délimitation précise devraient faire l'objet d'attentions particulières. Le premier correspondrait à un corps de logis en pierre construit au XVII^e siècle dans les environs de Notre-Dame-du-Lac. Le second concerne un chemin de halage construit vers 1839, sur la rive ouest de la rivière Madawaska. Il est possible que les zones à potentiel

¹ A.A. : avant aujourd'hui, 1950 par convention.

préhistorique identifiées sous les codes ZPS-1 à 6 (pour le corps de logis) et ZPN-4, 6, 9, 12 et 13, de même que la zone H-1, recoupent ces deux emplacements.

À la lumière des résultats positifs énoncés dans le présent rapport, il est recommandé de procéder à un inventaire des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique qui peuvent être touchées par les travaux de construction de la route 185. Ces zones sont énumérées au chapitre 6 du présent document.

1.4 Contenu du rapport

Le prochain chapitre expose succinctement les méthodes utilisées pour réaliser l'étude de potentiel archéologique. Une description du milieu naturel actuel et ancien est présentée au chapitre 3. Ce résumé permet de comprendre l'évolution du milieu et de mettre en évidence les principaux éléments environnementaux susceptibles d'avoir favorisé la présence de l'homme dans le milieu à l'étude. Le chapitre 4 traite de la présence amérindienne et eurocanadienne. Les sites archéologiques connus et les bâtiments patrimoniaux d'intérêt sont présentés dans ce même chapitre. Les chapitres 5 et 6 présentent respectivement les résultats de l'étude de potentiel (incluant un tableau synthèse) et les recommandations. Le rapport est complété par la liste des ouvrages et plans anciens consultés.

2 MÉTHODES UTILISÉES

La première étape de l'étude de potentiel archéologique vise à documenter l'occupation humaine des périodes préhistorique et historique, ainsi que le cadre physique dans lequel cette occupation s'est produite. Il s'agit alors d'identifier et de caractériser les manifestations culturelles des différents groupes qui ont occupé la région de la zone d'étude et de documenter les environnements dans lesquels celles-ci ont évolué. L'objectif est double : d'abord documenter les sites connus pour en assurer la protection; ensuite identifier les espaces qui peuvent contenir des traces d'occupation et qui n'ont pas encore été inventoriés. La démarche fournira donc un outil de gestion et de planification utilisable pour la sauvegarde et la mise en valeur des ressources patrimoniales.

L'objectif principal est de délimiter et de hiérarchiser, à l'aide de critères culturels et environnementaux, des espaces qualifiés de zones de potentiel archéologique. Une zone est ainsi identifiée, lorsqu'il existe des probabilités d'y retrouver des traces d'occupations humaines anciennes.

À l'intérieur d'une zone d'étude, la discrimination des zones de potentiel découle de la prémisse que la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et qu'elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles, économiques et écologiques. Ce raisonnement amène à croire que, pour assurer minimalement sa survie et pour des raisons d'efficacité, tout système culturel doit être adapté à son environnement et doit ainsi faire coïncider ses modes de subsistance aux distributions spatiales des ressources. Se basant sur ce raisonnement et à l'aide des données disponibles, l'étude de potentiel archéologique permettra donc de délimiter certaines zones qui ont pu être privilégiées par des groupes humains durant les périodes préhistorique et historique. Afin d'atteindre ces objectifs, l'étude prendra principalement en considération les trois aspects majeurs suivants

- L'ENVIRONNEMENT (chapitre 3)

Il est nécessaire d'aborder cet aspect dans une perspective diachronique, puisque le contexte environnemental peut avoir considérablement changé, notamment à la fin de la période glaciaire et durant les premiers millénaires de l'Holocène.

- L'établissement humain, à un endroit donné, dépend en bonne partie des caractéristiques physiques du paysage environnant. À cet égard, la topographie et la nature des dépôts de surface sont examinées de près. En plus de caractériser ces espaces en termes d'habitabilité et d'accessibilité, cette analyse permet de comprendre l'évolution du paysage depuis la déglaciation et d'appréhender la façon dont les groupes humains ont pu s'y installer à travers le temps et donc y laisser les vestiges de leur passage

- Pour la période préhistorique, les archéologues considèrent que le réseau hydrographique est à la base de l'organisation de la mobilité. De façon générale, il offre la possibilité de circuler à travers le territoire ou encore d'orienter cette circulation lorsque le canot n'est pas utilisé. Le réseau hydrographique est aussi un référent dans le choix d'un lieu d'établissement ; citons les exemples suivants : haltes temporaires lors des déplacements sur la rivière, établissements saisonniers à proximité de la rive pour exploiter les ressources d'un hinterland, campements dans un lieu de rencontre stratégique (confluence de cours d'eau), etc. Le réseau hydrographique est aussi important, pour l'organisation de la subsistance; en plus de l'eau potable, il offre une faune très variée : mammifères des milieux humides et des rivages, faune aquatique, avifaune. À ces aspects, s'ajoute l'étude de l'évolution des plans d'eau, de leur parcours et de leur niveau (paléorivage) dans le but de connaître les conditions de l'occupation humaine aux périodes anciennes et d'en retrouver les traces.

- La connaissance du climat actuel et passé peut orienter la découverte d'habitats potentiels pour la faune et l'homme à différentes époques.

Les aspects énumérés ci-dessus ont été traités par la consultation et l'analyse :

- Des ouvrages scientifiques concernant la région à l'étude.

- Des photographies aériennes au 1:15 000 (MTQ 01035, n^{os} 29 à 72; HMQ95-101, n^{os} 80 à 85; HMQ00-106, n^{os} 84-89; HMQ00-106, n^{os} 105 à 110; HMQ95-111, n^{os} 87 à 91 et HMQ95-111, n^{os} 193 à 197).

- Des résultats de l'étude préliminaire «Description du milieu» (chapitre 6) produite par le consortium GÉNIVAR-TECSULT.
 - De la figure 6.2 «Éléments physiques d'intérêt» au 1:50 000 produite par le consortium GÉNIVAR-TECSULT.
- L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE AUX PÉRIODES PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE (section 4.1)

La présence amérindienne (grandes périodes culturelles identifiées dans le territoire de la zone d'étude ses environs) est documentée à partir d'ouvrages spécialisés et permet de mieux saisir la nature de l'implantation des populations humaines. Les études publiées et autres documents concernant les travaux archéologiques déjà effectués dans la région sont également utilisés. Les données recueillies sur les sites archéologiques connus (fichier ISAQ au MCCQ) permettent d'identifier les cultures présentes dans ce territoire et, par l'étude de leur contexte environnemental, de mieux identifier les zones de potentiel archéologique. Le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉP) produit par l'Association des archéologues du Québec (AAQ) est également consulté.

L'occupation amérindienne du territoire à l'étude pendant la période historique, est documentée essentiellement par la documentation écrite. Il n'y a à ce jour aucun site de la période historique amérindienne qui ait fait l'objet de fouille archéologique dans le secteur à l'étude et le fichier de données de l'ISAQ n'en révèle aucun. Bien que peu loquace en ce qui a trait aux modes de subsistance et aux schèmes d'établissement des populations amérindiennes qui ont fréquenté la région, les sources écrites consultées disponibles indiquent qu'il y aurait eu une occupation par les Malécites. Toutefois, cela n'exclurait pas la fréquentation du lac Témiscouata par d'autres groupes amérindiens comme les Iroquoiens, les Micmacs et les Montagnais. La documentation consultée est généralement basée sur des documents datant surtout du XIX^e siècle qui traitent de l'établissement de réserves indiennes; sans y mettre l'emphasis, ces documents abordent aussi la traite des fourrures, une activité économique qui aura des répercussions sur le mode de vie des amérindiens.

- L'OCCUPATION EUROQUÉBÉCOISE (section 4.2)

La recherche documentaire a été faite à l'aide des moteurs de recherche informatique des Archives nationales du Canada (AMICUS) et de la Bibliothèque nationale du Québec (IRIS). Notons qu'il existe peu de monographies traitant de l'histoire de la région à l'étude. Une «Histoire du Bas-Saint-Laurent» (1993) ainsi qu'un ouvrage portant sur «Les chemins anciens du Témiscouata : évaluation historique et patrimoniale» (2002) constituent les deux principaux documents consultés. Le «Projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR» de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata (2001)) de même que «Témiscouata : synthèse historique» (2001) ont également été mis à contribution.

La recherche documentaire a compris la consultation des plans anciens à la cartothèque de la Bibliothèque nationale du Québec. Contrairement aux monographies, les plans anciens étaient nombreux pour la région. Toutefois, le patrimoine bâti n'y était que rarement représenté. Néanmoins, les différents tracés empruntés au cours des années par la route qui traversait le Témiscouata pour se rendre à ce qui est aujourd'hui le Nouveau-Brunswick sont relativement bien documentés.

La consultation du document «Les chemins de la mémoire» de la Commission des biens culturels a permis d'établir qu'aucun monument historique n'est présent sur le territoire à l'étude. Le même exercice a été fait afin d'identifier la présence de croix de chemin. Dans ce cas, «Les croix de chemin du Québec, inventaire sélectif et trésor» (1994) constituait l'ouvrage de référence. La consultation de personnes ressources (Mme Manolya Tukeli du CLD de la MRC de Témiscouata et de M. Gérald Whallen de Servitech) a également permis d'identifier trois bâtiments agricoles d'intérêt.

Finalement, le fichier d'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) disponible au MCCQ a été consulté afin de localiser les sites connus et les emplacements où des interventions archéologiques ont déjà été réalisées dans la zone d'étude. Des informations complémentaires sur le site archéologique CjEd-2 situé à Dégelis ont aussi été obtenues de Parcs Canada (M. Guy Plourde).

- POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE (chapitre 5)

La consultation et l'analyse des données environnementales, culturelles et patrimoniales permettent d'identifier et de qualifier le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Cette synthèse apparaît au chapitre 5 et est divisée par périodes d'occupation (préhistorique et historique). Le potentiel archéologique a été cartographié à l'échelle du 1:20 000 à l'aide du logiciel AutoCAD 2000.

3 MILIEU NATUREL

3.1 Paléoenvironnement

3.1.1 Évolution de l'environnement au fini-glaciaire et au début de l'Holocène

Ce chapitre a pour but de présenter les conditions environnementales dans lesquelles les occupations initiales du territoire auraient pu ou se sont réalisées.

La configuration de la vallée occupée par le lac Témiscouata et la rivière Madawaska, son insertion en travers des formes appalachiennes et son intégration dans le système fluvial de la rivière Saint-Jean sont des facteurs qui ont encadré l'évolution des paysages physiques durant les millénaires qui ont suivi la fonte du glacier. Ces facteurs ont notamment permis le développement du lac proglaciaire Madawaska qui a occupé le fond des vallées durant les millénaires qui ont suivi la déglaciation. Dans la perspective d'occupations humaines qui ont pu s'insérer dans ce processus, il est important de connaître le plus précisément possible la trame linéaire de cette évolution, c'est-à-dire d'en connaître le début, les épisodes et la fin, à l'échelle du temps géologique.

Les données disponibles pour le Québec et le Nouveau-Brunswick (Hétu, 2000; Rampton et autres, 1984; Kite et Stuckenrath, 1986) indiquent qu'entre 13 400 ans et environ 11 800 ans A.A., la masse glaciaire appalachienne connaît des périodes de fusion alternées avec des pauses et des réavancées. Jusque vers 10 000 ans A.A., des masses glaciaires continuent à être actives en Gaspésie et des conditions périglaciaires prévalent sur les hautes-terres du Nouveau-Brunswick. Le modèle de déglaciation proposé par Rampton et autres (1984) repose sur la présence d'un centre de dispersion (*North Maine ice divide*) de la glace localisé au sud de la vallée de la rivière Saint-Jean. De ce centre, la glace se disperse latéralement en direction du Saint-Laurent et du rivage de l'Atlantique. À partir de 12 300 ans A.A., l'amincissement de la glace entraîne une séparation de la calotte appalachienne et des changements dans la dynamique d'écoulement, en fonction des caractéristiques topographiques locales. À l'est de l'aire d'étude, dans la vallée occupée par le *First Lake* et la rivière Verte, Rampton et autres (1984) ont identifié des mouvements de la glace vers le sud, à partir de centres d'englaciation situés dans les monts Notre-Dame (*Notre Dame Mountain ice centres*). Vers 12 100 ans A.A., il restait des centres d'englaciation dans la région des hautes-terres de Saint-Quentin, à l'est d'Edmunston. Une masse couvrait également le fond de la vallée de la rivière Madawaska, juste au nord d'Edmunston.

3.1.2 Développement d'un système de lacs proglaciaires

Durant la période entre 12 500 ans à 11 500 ans A.A., nonobstant les récurrences ou les pauses glaciaires, la masse glaciaire est en fusion. L'alignement sud-est / nord-ouest du bassin étendu de la rivière Madawaska et la glacio-isostasie différentielle entre le sud et le nord ont favorisé une rétention des eaux de fonte et la création de lacs proglaciaires de plus en plus étendus. En plus de l'isostasie, différents facteurs contrôlaient alors le niveau et l'évolution des espaces lacustres : les seuils rocheux dans le profil en long des talwegs, la fusion et la rupture des barrages glaciaires et l'érosion des barrages morainiques.

Dans ce cadre, un grand complexe lacustre se développe. Lors de son extension maximale, le lac proglaciaire Madawaska recouvre le fond des vallées en amont de Grand-Sault et s'étale vers le nord pour inonder les rives du lac Témiscouata jusqu'à des altitudes d'au moins 185 m (Lougee, 1954). À plusieurs endroits dans le bassin, la présence de limon ou d'argile stratifiés en un faciès de rythmites constitue la preuve de l'existence de ce lac. Des rythmites observées jusque dans la région de Squatec sont l'indication que ce lac s'insinuait loin vers la tête du bassin hydrographique.

Le modèle d'évolution du lac proglaciaire Madawaska développé par Lougee (1954) et revu principalement par Kite et Stuckenrath (1986) présente la situation de la façon suivante :

- La présence, au nord du Saint-Laurent, de l'inlandsis laurentien exerçait une pression importante sur la croûte terrestre, de telle façon que la partie nord-ouest du bassin (tête du lac Témiscouata et bassin de la Touladi) était plus déprimée que la partie sud-est (Grand-Sault). En fait, le bassin occupe une position quasi-perpendiculaire aux isobases du niveau marin exprimés sur les cartes d'Andrews et Tyler (1977 : 394-395).
- Si les valeurs exprimées dans ces cartes sont valides, la ligne de partage des eaux à l'amont du bassin a été, au moins durant un certain temps, à une altitude relative inférieure à celle du seuil à Grand-Sault. Lougee (1954) avait d'ailleurs formulé l'hypothèse que le lac s'était déversé, durant un certain temps vers le Saint-Laurent via une ligne de partage des eaux situées près de Saint-Cyprien à la tête du bassin de la rivière Trois-Pistoles. Kite et Stuckenrath (1989) ont plutôt formulé l'hypothèse que le lac se vidangeait dans le bassin de la rivière Rimouski, via une ligne de partage des eaux situées au nord-est du lac des Aigles. Ce seuil est actuellement à une altitude d'environ 180 m.

- Dans le secteur compris entre Edmunston et Grand-Sault, la présence d'une couche de tourbe sur les sédiments antérieurement déposés dans le lit du lac Madawaska témoigne d'une vidange de ce lac. Plusieurs dates obtenues sur cette tourbe montrent qu'elle s'est développée à partir de $\pm 10\ 000$ ans A.A., sur une période de 500 à 900 ans (*Kite and Suckenrath, 1989*).
- Par la suite (durant l'Holocène), un complexe alluvial se développe dans le secteur compris entre Edmunston et Grand-Sault. Il comprend d'abord un système de terrasses alluviales (*Siegas Terrace*) qui couvre la couche de tourbe datée à $\pm 10\ 000$ ans A.A. L'alluvionnement responsable de sa mise en place serait consécutif de débordements causés par des crues des affluents au début et à la fin de l'Holocène. Il comprend aussi un système de chenaux successifs qui se sont progressivement encaissés dans les terrasses alluviales, mais aussi dans le lit de l'ancien lac, en défonçant le niveau de tourbe et la partie supérieure des rythmites lacustres. Le secteur compris entre Edmunston et le lac Témiscouata n'a cependant pas encore été l'objet d'une étude permettant de bien documenter les caractéristiques du système fluvial. Lougee (1954) avait cependant observé que la structure de sédimentation des sables qui comblent le fond de la vallée montrait une inclinaison vers l'amont, consécutive d'une circulation des eaux vers cette direction.

Par ailleurs, des fouilles archéologiques réalisées en 2000 et 2001 sur le site CIEe-9 près de Squatec, près de l'extrémité nord d'une branche du paléolac Madawaska, ont mis en lumière des événements d'ordre géologique et climatique qui ont pu affecter l'ensemble du bassin de la Madawaska. Le site se retrouve sur des formes mises en place au front du glacier, lors de sa fusion, dans le contexte d'un lac proglaciaire proprement dit. Les traces d'établissement s'étalent sur une très grande superficie à des altitudes comprises entre 172 m et 176 m, soit à une quinzaine de mètres au-dessus du niveau de base (± 158 m) de la vallée. Comme le site est profondément intégré (± 1 m) dans des sédiments qui témoignent d'un rehaussement du niveau de l'eau entre les occupations et après celles-ci, on aurait pu penser qu'elles dataient de la fin de la période glaciaire au moment où le lac était à son niveau maximum. Hors les nombreuses dates radiocarbone obtenues sur des charbons associés à plusieurs foyers montrant sans équivoque que les occupations ont eu lieu beaucoup plus tard, durant les premiers millénaires de l'Holocène. Ces dates sont comprises entre 7 810 ans et 8 230 ans A.A. et, en dates étalonnées par la dendrochronologie, elles s'étalent entre 8 200 et 9 400 ans A.A. (Dumais et Rousseau, 2002 : 47). Le type de sédiments qui couvrent les traces d'occupation et leur structure sédimentaire témoigne

d'une dynamique littorale de type fluviale et lacustre. La présence d'un niveau de limon (dépôt d'eau calme) sur l'ensemble du site amène à poser l'hypothèse d'une inondation par un plan d'eau, dont la surface aurait dépassé l'altitude de 176 m. L'événement aurait été suffisamment important et prolongé pour déplacer, à certains endroits, plus de 1 m de sédiments et détruire certaines portions du site.

Rappelons qu'un niveau de tourbière s'est développé vers 10 000 ans A.A. sur le lit de l'ancien lac Madawaska et que des terrasses impliquant une montée du niveau de l'eau ou des inondations importantes se sont développées au-dessus de ce niveau. L'ensemble de ce contexte met en lumière au moins deux séquences d'événements qui ont pu affecter les paramètres de l'habitabilité de la zone d'étude. La première séquence correspond à la formation du lac proglaciaire Madawaska proprement dit et qui se situerait entre la déglaciation de la région et environ 10 000 ans A.A.; les plus hautes plages relevées par Lougee (1954) s'étalent entre ± 160 m d'altitude près d'Edmunston et ± 185 m, à la hauteur de Cabano. La seconde séquence se situerait durant les premiers millénaires de l'Holocène et correspondrait à une remontée du niveau de l'eau, dont l'ampleur et l'étendue restent encore à démontrer; dans la région de Squatec, cette remontée aurait atteint des niveaux aussi élevés que ceux du lac proglaciaire proprement dit.

Le site de Squatec met en lumière deux choses : des groupes humains étaient déjà présents dans la région à la fin de la période paléoindienne. Leur présence s'est produite durant une période très active sur le plan géologique et climatique. Le site de Squatec illustre aussi le fait que des formes de terrains mises en place au fini-glaciaire ont été retouchées durant les premiers millénaires de l'Holocène à la suite d'une remontée du niveau d'eau qui a atteint des altitudes équivalentes aux plus hauts niveaux du lac proglaciaire Madawaska. Si les événements sont d'ordre régional, on doit formuler l'hypothèse qu'un phénomène similaire aurait affecté le fond des vallées de toute l'aire d'étude. Les sites archéologiques localisés le long de la rivière Touladi confirment cependant que le niveau entre 160 m à 165 m était émergé et habitable dès le Sylvicole inférieur, soit il y a un peu moins de 3 000 ans A.A. Des indices fugaces d'occupation durant l'Archaïque pourraient indiquer une émergence un peu plus ancienne. Par ailleurs, un site localisé sur une terrasse à 154 m d'altitude à la décharge du lac Témiscouata a été occupé durant une période plus ancienne que 3 800 ans A.A. et qui pourrait aller jusqu'à 5 600 ans A.A. (Dumais et autres, 1998 : 75).

Les données disponibles pour la région mettent donc en lumière une séquence d'événements dont la succession est complexe. On doit prendre en compte qu'en raison de la glacio-isostasie et des

variations du niveau de l'eau, le profil des rivages lacustres et le cours des rivières se sont modifiés à plusieurs reprises. À certains moments, comme cela a été observé sur le site de Squatec, ces changements devaient être perceptibles et vécus à l'échelle humaine. L'émergence de nouvelles formes de terrain, l'individualisation des plans d'eau, l'émergence des seuils dans les rivières sont tous des phénomènes qui ont pu avoir des impacts sur les façons d'occuper le paysage et d'y circuler.

L'étude de potentiel doit donc prendre en compte la séquence d'événements suivants. La déglaciation de la région comprenant la zone d'étude s'est produite vers 12 000-11 800 ans A.A. Le dégagement du fond des vallées a alors permis le développement d'un lac proglaciaire qui a atteint 185 m d'altitude près de Cabano. Des données provenant de la région de Grand-Sault démontrent que ce lac se serait vidangé vers 10 000 ans A.A. Pour le moment, la région de la zone d'étude n'a pas encore livré de sites antérieurs à cette date, même s'il en existe dans les régions adjacentes du Maine. Le site (CIEe-9) de Squatec a livré quelques artefacts qui pourraient être typiques du paléoindien ancien, mais le contexte ne supporte pas encore cette ancienneté. Ce site a cependant donné plusieurs dates C¹⁴ qui confirment l'occupation de rivages lacustres entre 8200 et 9400 ans étalonnés A.A., au cours du paléoindien récent. L'altitude de ces rivages s'étale entre 172 et 176 mètres d'altitude et les niveaux d'occupation distribués à ces altitudes sont recouverts par une importante couche de sédiments littoraux comprenant une couche uniforme d'alluvions fines. Ce contexte physique implique que le niveau d'eau s'était d'abord abaissé plus bas que 172 m et qu'il a remonté, suite aux occupations, au-dessus de 176m. La géométrie des vallées implique que le phénomène pourrait avoir eu une extension régionale. En conclusion, les paléo-rivages lacustres élevés de la région pourraient avoir été habitables au cours de deux fenêtres temporelles : d'abord durant la phase du lac proglaciaire Madawaska; ensuite lors de la remontée du niveau de l'eau, après une phase de bas niveau vers 10 000 ans A.A. La position des autres sites archéologiques de la région indique que le niveau de l'eau s'était abaissé sous 160 m vers 5600 ans A.A.

3.1.3 Peuplement végétal

L'évolution du couvert végétal dans la zone à l'étude depuis la déglaciation finale est déduite à partir des diagrammes polliniques. Pendant la phase terminale de la déglaciation, la présence de la calotte appalachienne dans le secteur du Témiscouata contribuait à maintenir un climat périglaciaire. Ce périglaciaire appalachien a été particulièrement rigoureux entre 13 000 ans et 10 000 ans A.A. (Richard, 1985). Des paysages sans doute désertiques furent présents jusqu'à environ

11 500 ans A.A. Les altitudes inférieures à environ 185 m étaient de plus ennoyées par le lac proglaciaire Madawaska.

Vers les 9 800 ans A.A., la formation dominante en Gaspésie était alors la toundra. Elle s'est transformée de manière significative vers les 9 500 ans A.A. et la végétation est devenu plus variée. Le front de l'inlandsis occupait alors la position de la moraine Manitou-Matamek sur la côte nord. Dans le Bas-du-Fleuve, les pessières à épinettes noires étaient formées. Elles constituaient des forêts ouvertes et l'aulne crispé y abondait (Richard, 1985).

Une sapinière à bouleaux blancs a ensuite remplacé la pessière, il y a environ 7 500 ans A.A. Ce fut alors le point de départ des forêts caducifoliées qui domineront le sud du Québec méridional 1 000 ans A.A. plus tard. C'est toutefois vers les 5 000 ans A.A. que les grands ensembles de la couverture végétale actuelle au Québec prennent place (Terasmae et Anderson, 1970).

Ces informations sur le couvert végétal nous renseignent sur le contexte biophysique dans lequel l'occupation humaine du territoire a pu débuter et se développer. Il est sûr que les déserts périglaciaires constituaient un empêchement à l'occupation du territoire. Cependant, dès que la toundra a commencé à se développer, les conditions ont commencé à être propices à l'occupation humaine, avec des contraintes et des opportunités liées à ce type d'environnement. Par exemple, les grands troupeaux de caribous constituaient alors une ressource importante dont les groupes pouvaient profiter en interceptant leur cycle migratoire. Le développement du couvert forestier, à partir d'environ 9800 ans A.A., a été accompagné de changements dans le cycle migratoire du caribou, d'une diversification des diverses ressources fauniques, notamment l'introduction de l'orignal, et consécutivement d'une diversification de leur mode d'exploitation. Il semble que le changement majeur sur les schèmes d'occupation et d'exploitation du territoire se soit produit lors du passage entre le paysage de toundra et les paysages forestiers. Les grands troupeaux de caribou de la toundra favorisaient l'existence de groupes formés d'une centaine de personnes pouvant séjourner longtemps au même lieu d'abattage (Spiess et Newby, 2002 : 37). En permettant une diversification des ressources fauniques, la formation de la forêt a favorisé un éclatement des groupes dont la subsistance reposait dorénavant sur une base plus large, qui pouvait inclure la pêche, et elle se faisait de façon plus opportuniste. Ce changement a entraîné une plus grande dispersion des groupes.

3.2 Paysage actuel

3.2.1 Physiographie

La zone à l'étude est localisée sur le plateau appalachien, près de la frontière entre les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Ce plateau présente un relief arrondi par l'érosion glaciaire. Le substrat rocheux est composé de roches métamorphiques de la formation de Témiscouata, tels que schiste ardoisier, grès massif, calcaire impur, dolomie, conglomérat, andésite et quartzite.

La structure géologique locale confère au relief des linéaments orientés selon un axe nord-est / sud-ouest. Ces crêtes et vallées sont localement entrecoupées plus ou moins perpendiculairement par d'autres. C'est le cas par exemple par les vallées des lacs Témiscouata, Touladi, Grand-Squatec et la rivière Madawaska.

Le relief aux abords du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska atteint une altitude maximale de l'ordre de 380 m. D'une manière générale, les pentes sur le plateau à l'intérieur de la zone à l'étude sont généralement de faibles à moyennes. C'est particulièrement le cas pour la portion du tracé localisé le long de la route 185 entre Cabano et Dégelis. Toutefois, les parois de la vallée de la rivière Madawaska sont raides. Il en est de même pour la rive sud du lac Témiscouata, entre Notre-Dame-du-Lac et Dégelis, où ce type de pentes plongent directement dans le lac. Les dénivelés de ces pentes peuvent atteindre jusqu'à 180 m.

La plaine glaciolacustre de la rivière Madawaska est caractérisée par un terrain plat et seul l'encaissement de la rivière et de ses tributaires viennent perturber cette surface. Cet encaissement est généralement limité aux abords même du cours d'eau et par conséquent la plaine d'inondation occupe une faible superficie.

- **HYDROGRAPHIE**

Le système hydrographique de la région à l'étude est principalement commandé par les bassins versants du lac Témiscouata et de son exutoire, la rivière Madawaska. Cette dernière s'écoule vers l'est en direction du Nouveau-Brunswick où elle rejoint la rivière Saint-Jean qui se jette dans l'océan Atlantique, plus précisément dans la baie de Fundy.

Plusieurs petits tributaires alimentent les deux principaux bassins versants. Le plus important est la rivière Cabano. Elle emprunte un accident géologique structural qui favorise son encaissement. Cette rivière se jette dans le lac Témiscouata à Cabano.

Sur la rive sud du lac Témiscouata, plusieurs petits ruisseaux très courts et au faible débit affichent une faible pénétration à l'intérieur du plateau. La rivière Creuse, localisée au km 25, est la plus importante.

Le même scénario se répète sur la rive sud de la rivière Madawaska où la rivière aux Perches constitue le seul cours d'eau d'importance relative. Son embouchure coïncide avec la localité de Dégelis.

La rive nord de la rivière Madawaska est caractérisée par deux principaux tributaires, soit le ruisseau Languedoc, dont la source est située non loin du lac Grand-Squatec, et la rivière aux Bouleaux.

3.2.2 Sédiments meubles

La couverture de sédiments meubles sur le plateau dans la zone à l'étude est peu variée et consiste principalement en un recouvrement de till. Ce dernier constitue le plus souvent un mince placage sur les terrains à pentes faibles. Dans les secteurs à pentes fortes, un nombre plus important d'affleurements rocheux sont visibles.

Des unités réduites de sédiments fluvioglaciers constituées de sable et gravier caractérisent certaines petites vallées et la rive sud du lac Témiscouata. C'est le cas, par exemple, pour la majeure partie de la rive sud du lac et dans les petites vallées des ruisseaux Plourde et de la Cave ainsi que pour la rivière Creuse et une importante partie de la vallée de la rivière aux Perches qui traverse notamment la municipalité de Dégelis.

Le fond des vallées des cours d'eau les plus importants est recouvert de sédiments glaciolacustres. Ils se présentent sous forme de plaine et la plus importante est celle de la rivière Madawaska, dont la largeur varie de 1 km à 2 km. Son élévation fluctue entre 149 m et 155 m. Elle est à plusieurs endroits bordée par des lambeaux de sédiments fluvioglaciers qui marquent une certaine transition entre cette plaine et le pied du talus qui borde le plateau appalachien. Les pentes très faibles qui

caractérisent cette plaine glaciolacustre ont également favorisé la mise en place de sédiments organiques qui prennent la forme de tourbières allongées.

À l'extrémité nord-ouest de la zone à l'étude, dans la vallée de la rivière Cabano, une autre unité de sédiments glaciolacustres est identifiée. L'élévation de sa surface fluctue entre 160 m et 168 m.

4 MILIEU HUMAIN

4.1 Occupation amérindienne

4.1.1 Période préhistorique

Les recherches archéologiques, depuis les quarante dernières années ont révélé la présence de plusieurs sites dans la vallée du Témiscouata. Ces recherches, ainsi que celles menées dans d'autres régions limitrophes comprises entre le fleuve Saint-Laurent et la baie de Fundy au Nouveau-Brunswick, auront permis d'établir une chronologie des traditions culturelles amérindiennes sur presque 10 millénaires (Dumais, Poirier et Rousseau, 1998). Cette chronologie de la préhistoire amérindienne embrasse trois grandes périodes bien définies dans le nord-est américain, soit les périodes du Paléoindien, de l'Archaïque et du Sylvicole, mais avec ses propres nuances quant aux traditions culturelles qui définissent l'occupation de la région à l'étude (tableau 1). Cette trame temporelle est en relation avec les schèmes d'établissement et les modes de subsistance des populations dont les traces ont été mises au jour par les travaux archéologiques. Cette chronologie permettra non seulement de mieux comprendre l'équation des contextes environnementaux avec ceux des comportements des populations, mais aussi de cibler des zones à potentiel archéologique dans le cadre de cette étude.

- **PÉRIODE PALÉOINDIENNE : PREMIÈRES COLONISATIONS**

Les données concernant l'origine et l'ancienneté du peuplement du territoire québécois sont encore peu abondantes, ce qui limite la connaissance que l'on peut avoir de ces premiers habitants. Malgré cela, les sites associés à cette période apportent assez d'éléments pour identifier des comportements et retracer partiellement les déplacements de ces groupes nomades. Ainsi, pour mieux documenter cet épisode, il faut se placer dans une aire plus grande qui comprend l'ensemble du nord-est américain, particulièrement le nord du Maine et les Maritimes, qui ont déjà livré plusieurs sites des diverses phases de la période paléoindienne (Spiess et Newby, 2002). De plus, le potentiel archéologique de la région est renforcé par sa position géographique; la structure topologique du paysage offre en effet des liens avec les régions voisines, des liens qui ont pu servir de voie de colonisation suite au retrait de l'inlandsis laurentien et du glacier appalachien, entre 12 000 ans et 11 000 ans A.A. (Dumais, Poirier et Rousseau, 1998).

Tableau 1 - Chronologie et nature de l'occupation préhistorique

Période	Phase	Tradition	Chronologie	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	Clovis	De 12 000 à 10 000 ans A.A.	Exploitation du gros gibier.	Bandes nomades avec déplacements saisonniers.
	Récent	Plano	De 10 000 à 8 000 ans A.A.	Diversification graduelle des ressources exploitées.	Berges reliques des lacs périglaciaires et proglaciaires. Endroits surélevés : collines, drumlins, terrasses, monticules
Archaïque	Ancien	?	De 10 000 à 8 000 ans A.A.	Exploitation saisonnière en fonction des disponibilités.	Grande diversité des ressources. Bandes nomades.
	Moyen	Maritimes ?	De 8 000 à 6 000 ans A.A.	Chasse, pêche et cueillette.	Petits campements près des cours d'eau.
	Récent	Susquehanna, maritimes ou gaspésienne	De 6 000 à 3 000 ans A.A.	—	Camps plus importants près des cours d'eau majeurs.
Sylvicole	Inférieur	<i>Meadowood</i>	De 3 000 à 2 400 ans A.A.	Apparition de la poterie. Diversité des ressources exploitées : pêche, chasse et cueillette. Dépendance croissante vers la pêche.	Bandes nomades. Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants.
	Moyen ancien	?	De 2 400 à 1 500 ans A.A.	Mode de subsistance semblable à celui du Sylvicole inférieur.	Augmentation de la population. Semi-sédentarisation.
	Moyen récent	?	De 1 500 à 1 000 ans A.A.	Début d'une semi-sédentarisation.	Petits campements réoccupés saisonnièrement et camps semi-permanents.
	Supérieur	Iroquoïenne, maritimes	De 1 000 à 400 ans A.A.	Apparition de l'horticulture. La pêche et la cueillette deviennent importantes. La chasse devient complémentaire.	Villages semi-permanents sur des élévations bien drainées. Camps saisonniers (pêche). Camps temporaires.

Les archéologues identifient deux épisodes ou traditions culturelles associées au Palé Indien, soit le Palé Indien ancien associé à la tradition Clovis vers 12 000 ans à 10 000 ans A.A., et le Palé Indien récent identifié à la tradition Plano entre 10 000 ans et 8 000 ans A.A. Les deux traditions se distinguent par des assemblages d'outils lithiques, la plus ancienne se caractérise par des pointes à cannelures achevées, alors que la culture Plano s'identifie principalement à une pointe de forme lancéolée absente de cannelures et caractérisée par des enlèvements parallèles ou en pelures.

La présence de la tradition Clovis est pour l'instant non démontrée dans la région à l'étude, mais n'est pas exclue si l'on considère l'accessibilité du territoire vers 11 000 ans A.A. et quelques données archéologiques provenant du site ClEe-9 de Squatec (Dumais et Rousseau, 2002). De plus, il faut souligner la découverte de sites du Palé Indien ancien dans les régions limitrophes. Notons le site CeEt-657 à l'embouchure de la rivière Chaudière sur la rive sud de Québec qui a révélé la présence de deux préformes avec cannelures (Pintal, 2002) et quelques sites présents dans la région de la Nouvelle-Angleterre / Maritimes (Spiess et Newby, 2002).

La présence de sites planoens (culture Plano) est mieux représentée que la précédente et est attestée dans l'estuaire du Saint-Laurent, particulièrement sur la rive nord de la péninsule Gaspésienne (Benmouyal, 1987; Chalifoux, 1999), ainsi qu'en Nouvelle-Angleterre / Maritimes pour ne nommer que les régions avoisinantes du Témiscouata. Un site de cette période (DcEd-1) a été retrouvé sur de hautes terrasses, à l'embouchure de la rivière Rimouski; hors, la tête de cette rivière est adjacente à la tête de la rivière des Aigles qui se déverse dans le lac Témiscouata, via la rivière Touladi. Des sites à composantes planoennes ont aussi été retrouvés dans la région du parc du Bic. Enfin, le site ClEe-9 de Squatec a livré un assemblage original d'objets «qui seraient à leur place dans des ensembles planoens de l'Est et dans des collections paléindiennes anciennes» (Dumais et Rousseau 2002 : 73). Ces quelques données permettent de conclure que la présence des planoens est attestée dans l'ensemble du nord-est américain.

Les résultats des recherches concernant la culture Plano du Palé Indien récent révèlent un mode de subsistance axé sur l'exploitation du gros gibier (principalement le caribou), mais également du petit gibier, des plantes et des ressources marines (Ritchie et Funk, 1973). Cette population aurait été constituée de bandes nomades ayant des déplacements

saisonniers, privilégiant s'établir sur les berges-reliques de lacs pro-glacières et sur des formations surélevées comme les drumlins, les terrasses, les monticules, les collines dont l'altitude s'élève entre 80 m et 180 m A.N.M.M.² d'altitude selon la localisation des sites (Arkéos inc., 1998; Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998; Burke, 2002; Pintal, 2002). À la lumière des observations faites sur le site de Squatec (CIEe-9) et en utilisant certains modèles ethnographiques, il est possible qu'il y ait eu des rassemblements de plusieurs individus sur un même site.

Les populations avaient certainement une connaissance d'un vaste environnement et des voies de communication, par les réseaux hydrographiques ou même par voie terrestre. Les fouilles menées sur le site de Squatec ont démontré une utilisation de matières premières diverses pour la fabrication de l'outillage. Entre autres, le chert local Touladi et d'autres de provenance extérieure, comme le chert noir (*Hathaway*) du bassin du lac Champlain, le chert jaunâtre opaque (*Ledge Ridge*) du nord-ouest de l'état du Maine, ainsi que d'autres matières provenant d'ailleurs, dans les états du nord-est américain et au Québec. Ce constat implique donc l'existence d'un réseau de circulation des populations sur de vastes étendues ou encore d'un réseau d'échanges entre populations «planoennee» bien établies. La région de la zone d'étude se situe à proximité d'un axe hydrographique important, la vallée de la rivière Madawaska et le lac Témiscouata, connu par ces groupes nomades.

- PÉRIODE ARCHAÏQUE

La période Archaïque s'étale sur une échelle de temps de sept millénaires (de 10 000 ans à 3 000 ans A.A.). C'est à partir de cette période, caractérisée par le développement d'une forêt de sapinières à bouleaux blancs vers 7 900 ans A.A. et, plus tard vers 5 000 ans A.A., par une forêt d'éraiblières à bouleau jaune, combinée avec une forêt de pins blancs et rouges (Richard, 1985), que les occupations humaines augmenteront dans le Témiscouata. Le territoire québécois, et plus spécifiquement la région à l'étude, sera dès lors un lieu occupé définitivement par divers groupes, et où se développeront des traditions culturelles variées.

² A.N.M.M. : au-dessus du niveau moyen de la mer.

Les recherches effectuées entre l'estuaire du Saint-Laurent et la baie de Fundy ont permis de d'élaborer une chronologie locale pour la période Archaïque. Les archéologues la divisent en trois phases composées de traditions : 1) l'Archaïque ancien (de 10 000 à 8 000 ans A.A.) sans tradition encore définie, mais qui est contemporaine du Paléoindien récent; 2) l'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans A.A.) avec la tradition des Maritimes et une autre tradition qui reste à documenter; et puis 3) l'Archaïque récent ou supérieur (de 6 000 à 3 000 ans A.A.) avec deux traditions associées à des origines, soit maritime ou laurentienne. Ces deux dernières traditions, Gaspésienne et/ou des Maritimes et Susquehanna, sont mieux documentées dans la région à l'étude (tableau 1).

Cette période culturelle de la préhistoire amérindienne fait référence à des populations en constant déplacement (Snow, 1980) qui établissaient des petits campements à proximité des cours d'eau et exploitaient les ressources disponibles selon des cycles saisonniers. Le mode de subsistance était principalement basé sur la prédation des animaux, mais également sur des activités comme la pêche et la cueillette de végétaux. Ces populations se distinguent des groupes sylvicoles plus tardifs, par la méconnaissance de l'agriculture et de la technologie céramique, et des groupes paléindiens par une technologie lithique différente et variée, dont l'absence de pointes à cannelures ou à retouches parallèles en pelures. Les outils de cette période consistent en des pointes à encoches latérales ou à pédoncule, de grattoirs et racloirs de formes diverses, de couteaux bifaciaux généralement asymétriques et, particulièrement, par la fabrication d'outils polis tels que hache, gouge et herminette.

Les sites de l'Archaïque dans la région du Témiscouata et dans la zone d'étude sont peu nombreux, mais reflètent, par leur quantité, une plus grande utilisation du territoire que leur prédécesseur. Neuf sites sont associés à cet épisode et peut-être un dixième, le site CIEe-7 situé au petit lac Squatec (Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998). De ce nombre, un seul site, le site CjEd-8 qui est situé sur la rive sud de la décharge du lac Témiscouata dans la rivière Madawaska, est localisé immédiatement dans la zone d'étude. Celui-ci est localisé sur un paléo-rivage légèrement en surplomb du lac, à 154 m d'altitude (A.N.M.M.). Une base de pointe rectiligne avec petits ailerons très étroits et des encoches latérales très larges ressemblant aux pointes du site *Sharrow* dans l'état du Maine, a été associée à la période Archaïque (Dumais, Rousseau et Poirier, 1998). Les objets associés à cette culture ont pour certains sites de la région été trouvés en surface (CkEe-21, CkEe-2), et d'autres

(CkEd-1, CkEe-2, 13, 27 et CkEf-8) en contexte stratifié. Des indices culturels (pointes à pédoncule) qui se réfèrent aux traditions Susquehanna ou bien des Maritimes, y ont été identifiés.

- PÉRIODE DU SYLVICOLE : SÉDENTARISATION PROGRESSIVE ET APPARITION DE LA POTERIE

L'utilisation de la poterie démarque la période du Sylvicole des précédentes. Cette particularité technologique a eu des implications sur le mode de vie des amérindiens. L'apparition de la céramique vers 1 000 ans A.A. et les changements morpho-stylistiques qu'elle subira jusqu'au XVI^e siècle de notre ère permet de définir la trame chronologique de cet épisode en quatre phases : 1) le Sylvicole inférieur (de 3 000 à 2 400 ans A.A.); 2) le Sylvicole moyen ancien (de 2 400 à 1 500 ans A.A.); 3) le Sylvicole moyen récent (de 1 500 à 1 000 ans A.A.); et 4) le Sylvicole supérieur (de 1 000 à 400 ans A.A.) (voir le tableau 1).

- Sylvicole inférieur (de 3 000 à 2 400 ans A.A.)

À partir de 3 000 ans A.A., les groupes de la tradition *Meadowood* sont présents dans le nord-est américain et façonnent la première poterie, reconnue comme la «Vinette 1». Les vases élaborés par ceux-ci sont caractérisés par un traitement au battoir cordé des surfaces internes et externes. De plus, ils se démarquent par l'utilisation d'une matière première originaire de l'escarpement Niagara, qui s'étend du sud de l'Ontario jusqu'au centre de l'état de New-York. Cette matière, le chert *Onondaga*, est importée sous forme finie ou sous forme de lames de cache bifaciales. Le coffre à outil de ces groupes est composé principalement d'une pointe à encoches latérales avec une base quadrangulaire et droite dite *box-base*, de grattoirs triangulaires aux retouches bifaciales, de forets à base encochée, de gorgerins, de pipes tubulaires et de pierres aviformes.

Leur mode de subsistance était basée sur un nomadisme probablement semblable au groupe de l'archaïque récent. Il devait suivre un cycle annuel d'exploitation des ressources afin d'assurer leur survie, mais avec une plus forte dépendance aux ressources aquatiques (Clermont, 1984).

La présence de cette tradition est attestée principalement au sud-ouest du Québec, mais également dans plusieurs régions du Québec. Ces chasseurs-pêcheurs-cueilleurs ont laissé d'importantes traces de leur culture à Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine, 1982; Joyal, 1993) et tout le long du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la rivière aux Outardes (Clermont, 1990). Les autres sites étant à l'Île-de-Beaujeu (Côté et Pinel, 1986), à Batiscan (Lévesque, Osborne et Wright, 1964), à Saint-Nicolas (Chrétien, 1990), à la pointe de Québec et au Cap-Tourmente (Chapdelaine et autres, 1991), et quelques autres endroits au Québec. Au Témiscouata, la présence de cette tradition est également notée sur cinq sites situés le long de la rivière Touladi (Chalifoux et Burke, 1995 mais la faible représentation des outils trouvés dans les assemblages de ces sites laisse plutôt croire à un contact avec la sphère *Meadowood* et non à l'occupation des lieux par ces groupes.

- Sylvicole moyen ancien (de 2 400 à 1 500 ans A.A.)

Cet épisode de la préhistoire amérindienne s'étale sur environ 900 ans, soit entre 2 400 ans à 1 500 ans A.A. Il voit sa population augmenter et se démarque du Sylvicole inférieur par une variété des styles céramiques. L'aspect morpho-stylistique des vases de ce chapitre amérindien se caractérise par une forme sub-conique ayant un col allongé et un peu étranglé, dont le rebord, droit ou éversé, présente une lèvre de forme variée (Clermont et Chapdelaine, 1992). La fabrication de ces vases est produite avec des colombins, puis lissés. La présence de scarification sur la paroi interne est commune et la présence de décoration se caractérise par une empreinte ondulante (*pseudo scallop shell*) sur la paroi externe et sur la lèvre du vase. D'autres attributs stylistiques identifient le vase par la présence d'empreintes dentelées sur la paroi interne des bords. Des impressions sigillées, basculantes et repoussées ont été observées sur certains vases. Enfin, notons la présence de vases avec crestellations trouvés dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'en Gaspésie (Tremblay, 1995; Benmouyal, 1987). Cet attribut deviendra commun au Sylvicole supérieur.

Le Sylvicole moyen ancien est bien documenté dans la grande région de Montréal avec les sites de Pointe-du-Buisson et du Parc d'Oka, mais la présence de ces groupes est attestée dans plusieurs autres régions du Québec, dont la région du

Témiscouata. Dans le cadre des limites de notre aire d'étude, les sites découverts le long de la rivière Madawaska n'ont pu être associés à cette période faute d'études plus approfondies. Cependant, l'occupation du territoire immédiat par ces groupes est attestée dans le secteur de la rivière Touladi et le long du lac Témiscouata. Les sites CkEe-1, CkEe-2 et CkEf-2, situés le long du lac Témiscouata, ont livré des tessons de poterie décorés d'empreintes ondulantes caractéristiques du Sylvicole moyen ancien (Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998).

Enfin, le mode de subsistance et les schèmes d'établissement a dû être semblable à celui du Sylvicole inférieur, mais avec une semi-sédentarisation saisonnière.

- Sylvicole moyen tardif (de 1 500 à 1 000 ans A.A.)

Le Sylvicole moyen tardif fait place à des changements démographiques et les modes de subsistances sont axés sur des ressources facilitant de plus en plus une sédentarisation des populations. Les traditions culturelles au Témiscouata semblent encore associées à celles du Saint-Laurent et ou des Maritimes comme à la période du Sylvicole moyen ancien (Chalifoux et Burke, 1995; Dumais, Rousseau et Poirier, 1998). Les recherches entreprises au Témiscouata démontrent une tendance de ces populations à s'établir près des cours d'eau. L'exploitation des ressources aquatiques associées aux populations de la vallée du Saint-Laurent de Tradition Melocheville du Sylvicole moyen tardif n'a pas été clairement identifiée sur les sites de la région, mais la position des sites semble favoriser cette hypothèse. D'après les données recueillies, la chasse demeure toujours présente dans le mode de subsistance.

L'identification des groupes amérindiens de cette période est attribuable à des marqueurs morpho-stylistiques de la poterie et des pièces lithiques. Le vase se transforme et les unités décoratives changent. L'allure générale du contenant est plus globuleuse, avec une panse plus arrondie et un col plus étranglé. Le montage du vase avec des colombins se perpétue et l'utilisation du battoir cordé sur la paroi externe est courante. L'empreinte ondulante est abandonnée en faveur de l'empreinte à la cordelette et des impressions dentelées. On y introduit une unité décorative consistant à une série linéaire de ponctuations profondes créant des

bosses sur la paroi interne du vase. Enfin, l'aménagement d'un parement devient plus fréquent sans être généralisé. Régionalement, le coffre à outil se démarque par une petite pointe à encoches en coin de type *Jack's Reef Corner Notch* que l'on retrouve dans l'état de New-York.

Les sites de cet épisode sont encore peu nombreux dans la région pour identifier clairement une identité culturelle affiliée, soit à une influence des traditions du Saint-Laurent ou des Maritimes. Bien que la poterie propose une influence des groupes occupant le Saint-Laurent, il est possible que la céramique ait été un bien d'échange entre les populations fréquentant le Témiscouata et celles de la vallée de la Saint-Jean.

- Sylvicole supérieur (de 1 000 à 400 ans A.A.)

Le début du Sylvicole supérieur introduit de profonds changements dans les comportements de subsistance et des schèmes d'établissement. La sédentarisation (apparition de villages) et la culture de cultigènes correspondent à ce nouvel épisode. Cette sédentarisation déjà amorcée depuis quelques siècles au sud de l'Ontario s'accroîtra graduellement jusqu'en Haute-Côte-Nord (Plourde, 1993) dans le secteur des Grandes-Bergeronnes, au nord de l'embouchure du Saguenay. Le Témiscouata n'échappera pas à l'aire d'influence des populations de traditions owascoïdes puis iroquoïennes présentes dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Chronologiquement, les archéologues subdivisent le Sylvicole supérieur en deux phases : 1) la tradition owascoïde de 1 000 à 650 ans A.A.; et 2) la tradition iroquoïenne de 650 à 400 ans A.A. Dans la région à l'étude, le portrait diffère quelque peu. Les études régionales s'entendent sur deux phases d'influence laurentienne et maritime : 1) la tradition iroquoïenne du Saint-Laurent; et 2) la tradition des Maritimes. La première se caractérise par la complexité des décors sur le parement du vase avec des motifs incisés et encadrés, par la présence de crestellations, par des ponctuations au roseau et par une panse plus ronde traitée au battoir gaufré. Elle s'identifie également par la présence de pipe en argile et le tabagisme, l'agriculture et l'apparition des villages. Quant à la tradition des Maritimes, on l'associe à une poterie dégraissée avec des coquillages et à la

présence d'une pointe diagnostique de la préhistoire récente des Maritimes, c'est-à-dire une pointe mince, très élancée, présentant des encoches latérales profondes et minces ainsi qu'une base arrondie.

La composition des sites du Sylvicole supérieur au Témiscouata n'a pas d'équivalent avec les sites des Iroquoïens du Saint-Laurent. Ces derniers s'établissaient dans des villages semi-permanents localisés sur des promontoires généralement loin des grands cours d'eau. On aménageait, à courtes distances des villages, des hameaux et des camps de pêche à proximité de cours d'eau souvent situés à un confluent (Clermont, Chapdelaine et Ribes, 1986).

L'occupation du Témiscouata au Sylvicole supérieur est étayée par des indices culturels et des datations. Cependant, la présence de ces indices d'origines iroquoïennes n'infèrent pas nécessairement l'occupation de la région par ces groupes, ou du moins l'a-t-elle été de façon ponctuelle, puisque les documents historiques et ethnohistoriques mentionnent une occupation historique de la région par les Malécites et, moindrement, par les Montagnais, les Micmacs et les Iroquoïens. Plusieurs autres indices comme la poterie dégraissée avec des coquillages, les pointes caractéristiques identifiées aux Maritimes et la présence de matières lithiques exogènes semblables à celles qui sont présentes sur les sites de la rivière Saint-Jean, suggèrent une affinité des groupes avec ceux des Maritimes. Enfin, mentionnons que les sites du Sylvicole supérieur ont tous été trouvés sur les basses terrasses des cours d'eau actuels.

CONCLUSION

Pour le moment, les recherches réalisées dans la région à l'étude ont livré des sites qui confirment une présence amérindienne s'étalant entre le paléoindien récent et la fin de la préhistoire, avec des indices (CIEd-9), encore non confirmés, d'une possible présence durant le paléoindien ancien. Pour cette dernière période, on constate de plus que la région, quoiqu'un peu en marge, est en lien par les bassins hydrographiques avec les régions du Nord-Est où une présence paléoindienne ancienne est confirmée. On observe aussi un hiatus temporel de plusieurs millénaires entre le site de Squatec (paléoindien récent) et un groupe de sites de l'Archaïque supérieur. Les différentes phases du Sylvicole sont par ailleurs représentées par plusieurs sites. Suite à une occupation très ancienne, on

observe donc un grand vide, suivi par une augmentation du nombre de sites vers la fin de l'Archaïque et surtout au cours de tout le Sylvicole. On doit donc se demander si ce constat reflète une réalité culturelle ou s'il n'est pas simplement un effet des problématiques d'inventaire.

D'autre part, la paléogéographie de la région à l'étude est caractérisée par l'existence d'un lac proglaciaire qui s'est étalé dans l'ensemble du bassin de la Madawaska, en pénétrant loin vers la tête des vallées qui rejoignent ce bassin et notamment le lac Témiscouata. Les données régionales montrent que ce lac aurait connu un bas niveau vers 10 000 ans A.A., suivi d'une possible transgression (vers 9000 ans A.A.) qui aurait atteint 180 m dans la région de Squatec, située à la tête du bassin de la Madawaska; c'est pendant la remontée du niveau de l'eau que le site de Squatec (CIEd-9) aurait été occupé avant d'être lui-même inondé et recouvert d'une épaisseur importante de sédiments. Par la suite, le niveau de l'eau s'est abaissé vers le niveau de base du lac Témiscouata situé autour de 147m, soit environ 2 m sous le niveau actuel (barrage de Dégelis). On constate que la plupart des sites connus sont associés au niveau actuel du lac ou à des niveaux légèrement supérieurs. L'hiatus temporel s'exprime aussi dans la distribution spatiale des sites.

4.1.2 Période historique : voie de passage de divers groupes et appartenance Malécite

Au début de la période historique, soit à l'arrivée des premiers explorateurs aux XVII^e et XVIII^e siècles, le Témiscouata était un carrefour pour plusieurs groupes amérindiens du Saint-Laurent et du golfe du Maine. Le territoire était occupé par des bandes de la grande famille algonquienne comme les Montagnais, les Micmacs et plus particulièrement les Malécites. Des incursions par les bandes iroquoïennes du Saint-Laurent n'étaient pas impossibles au début du XVII^e siècle puisqu'elles étaient en contrôle de la vallée du Saint-Laurent, lors du voyage de Cartier en 1534. D'ailleurs, les recherches archéologiques corroborent l'idée d'une fréquentation de l'estuaire du Saint-Laurent au début du XVII^e siècle par les Iroquoïens (Tremblay, 1995).

- **AXES DE CIRCULATION ET MODES DE SUBSISTANCE**

D'après les chroniques des missionnaires, commerçants et explorateurs qui documentent l'occupation du Témiscouata et du grand portage que constitue le lac Témiscouata, la rivière Madawaska et la rivière Saint-jean, entre le fleuve Saint-Laurent et la baie de Fundy, la région est un territoire Malécite. Les Montagnais sont principalement concentrés sur la rive nord, entre La Malbaie et Sept-Îles, et les Micmacs occupent un territoire comprenant la

péninsule Gaspésienne, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et l'est du Nouveau-Brunswick. Ce n'est que plus tard, soit à la fin des XVII^e et XVIII^e siècles, que les limites de leur territoire respectif changeront sous la pression occasionnée par le commerce de la traite des fourrures et par la colonisation des Européens.

Bien que la documentation concernant les Malécites soit fragmentaire, les quelques documents historiques et ethnohistoriques indiquent qu'ils subvenaient à leurs besoins en pratiquant une économie basée sur l'exploitation des ressources saisonnières animales et végétales, et sur l'agriculture suite à l'intégration d'Abénakis dans leur communauté (Johnson et Martijn, 1994). Ainsi, la venue du printemps rassemble les Malécites dans des villages pour s'adonner à la culture, la pêche et la cueillette de végétaux. L'hiver oblige les groupes à se scinder en petites bandes de huit à dix personnes qui se consacrent à la chasse et la trappe sur de grande distance (Fortin et Lechasseur, 1993).

Le cœur du territoire Malécite était la rivière Saint-Jean où un important village situé à la confluence avec la rivière Madawaska est cité par divers explorateurs, dont Guillaume De Rosier en 1699. On y dénombrait, à la fin du XVII^e siècle, environ 300 individus. De Rosier situe également au Témiscouata deux autres établissements, l'un au lac des Aigles et l'autre au lac Squatec. La position géographique des Malécites permet à ces derniers de circuler par de nombreux portages les menant vers le Saint-Laurent et l'Atlantique. À cet égard, Champlain mentionne en 1603 la présence à Tadoussac de quelques mille amérindiens, dont des Malécites, qui festoyaient leur victoire sur les «Iroquois» (Johnson et Martijn, 1994). Malgré le peu de sources descriptives concernant l'implication des Malécites à l'apogée du commerce de la traite des fourrures, cette position stratégique leur a certainement permis de profiter des comptoirs du Régime français et du Régime anglais.

- **TRAITE DES FOURRURES**

Le commerce de la traite des fourrures suivi par la colonisation des Blancs va bouleverser le monde amérindien et la mouvance des groupes. Les monopoles commerciaux de la fin des XVI^e et XVII^e siècles vont favoriser l'exploitation des ressources animales par les amérindiens en échange de biens, et éventuellement contribuer au changement des modes de subsistance de ces derniers de plus en plus dépendants des denrées européennes.

Des postes de traite sont installés à Tadoussac dès 1580, à la rivière Sainte-Croix en 1604, à Port-Royal en 1605, et en 1630 au fort Sainte-Marie à l'embouchure de la Saint-Jean. Ces trois derniers étant situés en Acadie. Du côté de l'estuaire du Saint-Laurent, outre Tadoussac, des commerçants illégaux, les Rochelais, établissent des comptoirs à Matane, à l'île Verte et au Bic entre 1613 et 1626. En 1673, un poste de traite est fondé à Rivière-du-Loup sous la direction de La Chesnaye (Johnson et Martijn, 1994). Ce dernier acquiert entre 1680 et 1688 les seigneuries de Kamouraska, de Saint-Jean-Port-Joli et du Bic. De plus, La Chesnaye se fait octroyer la seigneurie de Madawaska en 1683 qui englobe le lac Témiscouata et la rivière Madawaska, où deux bâtiments en pierre auraient été discrètement construits, l'un à Cabano et l'autre à Notre-Dame-du-Lac (Albert, 1920). Il est probable que les Malécites, déjà inscrits dans un réseau d'échange à la fin de la préhistoire, ont été directement impliqués dans le commerce des fourrures aux postes de traite de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent, de la baie de Fundy et certainement dans l'aire immédiate du tronçon à l'étude. Ils avaient donc la possibilité de traiter avec les Français du Bas-Canada et de l'Acadie ainsi qu'avec les Anglais de la Nouvelle-Angleterre.

- MALÉCITES AU XIX^e SIÈCLE

À la fin du XVIII^e siècle, avec la Conquête de 1760 par les Anglais et l'arrivée de plus de 10 000 colons Royalistes dans la vallée de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, la colonisation allait ajouter son lot de conflits territoriaux de part et d'autres de leur territoire et provoquer une compétition dans l'acquisition des ressources animales du territoire. Sous la pression expansionniste des Blancs, les Malécites demandent la création d'une première réserve «indienne».

La réserve de Viger fut créée en 1827 dans le comté de Viger à l'île Verte, le long de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. D'une superficie de 3 000 acres, ils y cultivent du maïs, des pois, des pommes de terre et autres cultigènes (Johnson, 1994; Fortin et Lechasseur, 1993). Ils poursuivent leur activité de chasse et diversifient leur économie. En 1861, le recenseur Samuel Rinfret raconte que les Malécites quittent leur réserve l'automne pour chasser et reviennent le printemps pour vendre les produits de la chasse et que l'été, ils s'établissent sur le bord du fleuve Saint-Laurent à Cacouna pour y fabriquer de l'artisanat qu'ils vendent aux plaisanciers qui fréquentent les lieux (ANC, 1861). En 1870, sous la

pression des colons de la région qui convoitent les terres cultivables, la réserve est vendue. Il s'ensuit une dispersion des Malécites dans le Bas-Saint-Laurent et du côté de la baie de Fundy.

4.1.3 Sites archéologiques préhistoriques connus à proximité

La consultation du fichier de l'ISAQ du MCCQ révèle l'existence de 12 sites préhistoriques dans la zone d'étude (tableau 2). À une plus grande échelle, la région dénombre 18 sites archéologiques préhistoriques connus. Mentionnons que des inventaires ont déjà été réalisés dans le cadre de travaux associés soit à la construction ou la réfection de l'autoroute 185, à des projets d'Hydro-Québec ou encore à des projets de chercheurs indépendants. Ce sont ces travaux qui ont permis la découverte de plusieurs sites à l'intérieur de la zone d'étude. Les données obtenues par l'ISAQ révèlent trois inventaires réalisés entre 1983 et 2002, le long de la route 185. Le premier a été réalisé en 1983 par l'archéologue Pierre Dumais dans le secteur de la rive droite (sud) de la rivière Madawaska à hauteur du ruisseau Languedoc. Il s'agissait d'un contrat réalisé dans le cadre d'un projet d'Hydro-Québec reliant la ligne Rivière-du-Loup / Madawaska. En 2000, Patrimoine Experts réalisait également un inventaire dans le même secteur, soit à quelques centaines de mètres plus à l'ouest, pour le compte du MTQ. Les travaux couvraient deux emprises d'environ 400 m de long chacun. Enfin, M. Jean-Yves Pintal a inventorié, en 2002, une emprise d'un peu plus de 1 km pour le même Ministère à la hauteur de Notre-Dame-du-Lac. Dans tous les cas, aucun site ne fut trouvé.

Les sites préhistoriques CjEd-3 et CjEd-4 sont situés à la confluence du ruisseau Languedoc et de la rivière Madawaska, sur une basse terrasse longeant la rivière. Ils se situent à environ 10 km à l'est de la ville de Dégelis. Ils représentent les sites les plus en aval de l'aire à l'étude. Le site CjEd-3 a livré un seul éclat dans une séquence stratigraphique perturbée par des activités forestières, alors que le site CjEd-4 a révélé deux éclats en contexte avec des os blanchis, des pierres fracturées par la chaleur et du charbon de bois. Une date au radiocarbone place le site pendant la période du Sylvicole moyen récent. Il contenait également des objets du XX^e siècle, mais dans une unité pédologique plus récente. Malgré des indices d'activités forestières, ce site semble intact.

Tableau 2 - Sites archéologiques préhistoriques connus localisés dans les limites de la zone d'étude

Code Borden	Localisation du site	État	Contenu culturel	Période d'occupation	Références
CjEd-1	Lac Témiscouata, rivière Madawaska	Perturbé	1 hache	Archaïque	Martijn (1966)
CjEd-3	Rivière Madawaska	Perturbé	1 éclat	Préhistoire	Dumais, Rousseau, Poirier (1994)
CjEd-4	Rivière Madawaska	Intact	2 éclats, os blanchi	Sylvicole moyen	Dumais, Rousseau, Poirier (1994)
CjEd-5	Rivière Madawaska	Intact	1 174 déchets de taille, 292 fragments d'os blanchi, 13 os bruns, 25 fragments osseux, 1 percuteur sur galet, 1 fragment distal d'objet taillé bifacialement, 1 éclat retouché, 1 éclat utilisé, 1 nucléus	Sylvicole supérieur	Dumais, Rousseau, Poirier (1994)
CjEd-6	Rivière Madawaska	Labouré	44 déchets de taille, 3 nucléus, 1 fragment d'objet bifacial, 1 herminette polie et bouchardée, 1 hache polie à gorge, 1 grattoir sur éclat, 1 biface lenticulaire, 1 fragment de percuteur	Préhistoire	Dumais, Rousseau, Poirier (1994)
CjEd-8	Lac Témiscouata	Intact	1 pointe de projectile, 26 couteaux bifaciaux ou ébauches, 1 foret, 9 éclats utilisés, 2 pièces esquillées, 6 polissoirs, 3 nucléi, 1 hachereau, 1 galet esquillé, 3 545 déchets de taille	Archaïque	Dumais, Rousseau, Poirier (1994)
CjEd-9	Rivière Madawaska	Intact	1 ébauche fracturée de couteau bifaciale, 1 éclat retouché, 1 petit biface triangulaire, 233 débris lithiques	Sylvicole inférieur	Ethnoscop (1994)
CjEd-10	Rivière Madawaska	Labouré	1 couteau bifacial	Archaïque?	Dumais, Rousseau, Poirier (1994)
CjEd-11	Rivière Madawaska	Labouré	1 nucléus sur galet, 1 éclat utilisé, 1 fragment de percuteur, 3 éclats et débris	Préhistoire	Dumais, Rousseau, Poirier (1994)
CjEd-12	Rivière Madawaska	Labouré	1 nucléus	Préhistoire	Dumais, Rousseau, Poirier (1994)
CjEe-1	Lac Témiscouata	—	2 débris	Préhistoire	Martijn (1964)
CjEe-2	Lac Témiscouata, île Notre-Dame	Inondé?	4 éclats	Préhistoire	Desrosiers (1986)

À 5 km à l'est de Dégelis, cinq autres sites ont été découverts à la confluence du ruisseau aux Bouleaux et de la rivière Madawaska. Il s'agit des sites CjEd-5, CjEd-6, CjEd-10, CjEd-11 et CjEd-12. Le site CjEd-5 a été découvert sur la pointe d'une terrasse alluviale non perturbée à la confluence des deux cours d'eau. L'inventaire a révélé du matériel lithique en abondance, de l'os blanchi et frais, des pierres fracturées associées à une matrice rubéfiée et du charbon. Des analyses de datation permettent d'associer le site au Sylvicole supérieur, quoiqu'aucun objet-témoin diagnostique n'a été retrouvé. Les autres sites ont tous été découverts sur des terrasses labourées. Les sites CjEd-6 et CjEd-10 sont situés sur une terrasse formée lors de la dernière phase du lac Madawaska en bordure de la rive gauche de la rivière Madawaska, et en amont du ruisseau aux Bouleaux. Le contenu archéologique de CjEd-6 (hache à gorge et herminette) permet d'assigner l'occupation à la période de l'Archaïque. Le site CjEd-10 a, quant à lui, livré un seul biface semblable à celui qui a été trouvé sur le site CjEd-8, ce qui pourrait l'associer à l'Archaïque. Enfin, les sites CjEd-11 et CjEd-12 ont été trouvés à la même hauteur que le site CjEd-6, mais sur des niveaux de terrasses plus élevés. Le premier se situe à 130 m de la rivière sur une terrasse fluviale labourée, la collecte de surface n'a pu permettre d'identifier une date relative pour son occupation. De son côté, le site préhistorique CjEd-12 occupe une haute terrasse de 9 m à plus de 260 m de la rivière. Seul un nucléus en chert Touladi a été trouvé, ce qui ne permet pas de déterminer une affiliation chronologico-culturelle.

À hauteur de Dégelis, trois sites préhistoriques ont été découverts le long du lac Témiscouata, non loin de sa décharge dans la rivière Madawaska. Le premier, CjEd-8, est situé à 154 m d'altitude (A.N.M.M.) sur un bombement formé lors du stade terminal du lac proglaciaire Madawaska : il se localise à 115 m de la rive sud du lac Témiscouata. La fouille partielle du site a livré un matériel lithique abondant (3 600 pièces), dont quelques objets le reliant à une occupation de la période Archaïque. Le deuxième site, CjEd-9, ne peut être relié avec certitude à une période compte tenu du peu de données diagnostiques, bien qu'un petit biface triangulaire semble présenter certaine ressemblance à la tradition *Meadowood* du Sylvicole inférieur. Ce dernier est situé sur une terrasse entre le lac Témiscouata et le site CjEd-8. Enfin, le site CjEd-1 correspond à un objet isolé trouvé près de la berge ouest de la rivière Madawaska et du barrage au pied du lac Témiscouata. Il s'agit d'une hache présentant des caractéristiques de la période Archaïque.

Les deux derniers sites préhistoriques situés à l'intérieur du tronçon à l'étude sont localisés au sud du lac Témiscouata. Le premier, CjEd-1, est situé immédiatement à l'ouest du ruisseau Plourde et à environ 1 km à l'ouest de Notre-Dame-du-Lac. Il s'agit d'un site localisé sur une plage de galets où

seulement deux éclats ont été trouvés. Plus à l'ouest, soit à près de 3 km de la ville, quatre éclats ont été trouvés sur l'île Notre-Dame (CjEe-2). Aucune affiliation culturelle n'a pu être déterminée pour ces sites en raison du peu d'éléments diagnostiques.

CONCLUSION

Les sites connus dans la zone d'étude se localisent pour la plupart dans le contexte de zones de confluence correspondant à des vallées se joignant à la vallée de la rivière Madawaska, ainsi qu'à l'embouchure du lac Témiscouata. Il faut cependant mettre cette observation en perspective : à l'exception d'inventaires réalisés dans le cadre d'études d'impact, les inventaires ont ciblé ces environnements particuliers qui répondaient à une problématique de recherche. On peut considérer qu'il s'agit de zones où le potentiel archéologique est très élevé. Par ailleurs, il n'y a pas encore eu d'inventaires archéologiques qui auraient abordé l'étude de l'occupation du territoire de façon systématique. Comme c'est le cas pour de nombreux sites autour du lac Témiscouata, quelques sites ont été repérés sur les rives du lac, par des amateurs d'archéologie. L'étude de potentiel peut donc s'appuyer sur les conclusions de ces recherches mais en gardant une ouverture pour des environnements qui n'ont pas encore été évalués.

4.2 Période historique

Historiquement, le territoire à l'étude fait partie de l'ancienne seigneurie de Madawaska concédée à Charles Aubert de la Chesnaye, marchand de Québec, en 1683 (figure 2). Cette seigneurie, située à l'intérieur des terres, englobe le lac Témiscouata et la rivière Madawaska. En plus de la seigneurie de Madawaska, Charles Aubert de la Chesnaye était propriétaire de plusieurs seigneuries dont celle de Rivière-du-Loup, depuis 1673. Ses nombreuses possessions lui permettaient de jouer un rôle prépondérant dans la traite des fourrures (Morin, 1993 : 121). Les fourrures qu'il avait acquises transitaient par sa seigneurie de Madawaska et se dirigeaient vers Port-Royal en Acadie où il possédait un comptoir. Les fourrures gagnaient ainsi la métropole sans être touchées par les taxes en vigueur en Nouvelle-France. Afin de faciliter le transport des marchandises, Charles Aubert de la Chesnaye fit construire deux corps de logis en pierre, l'un à Cabano et l'autre à proximité de Notre-Dame-du-Lac.³ Les motivations du seigneur de Madawaska étaient essentiellement commerciales. En effet, pendant cette période, la seigneurie ne fut pas à proprement parlé colonisée, il s'agissait

³ Leur localisation précise est toutefois inconnue. Il semble que ces postes de traite aient été incendiés en 1723 par des Amérindiens (Histoire plurielle, 2002 : 18).

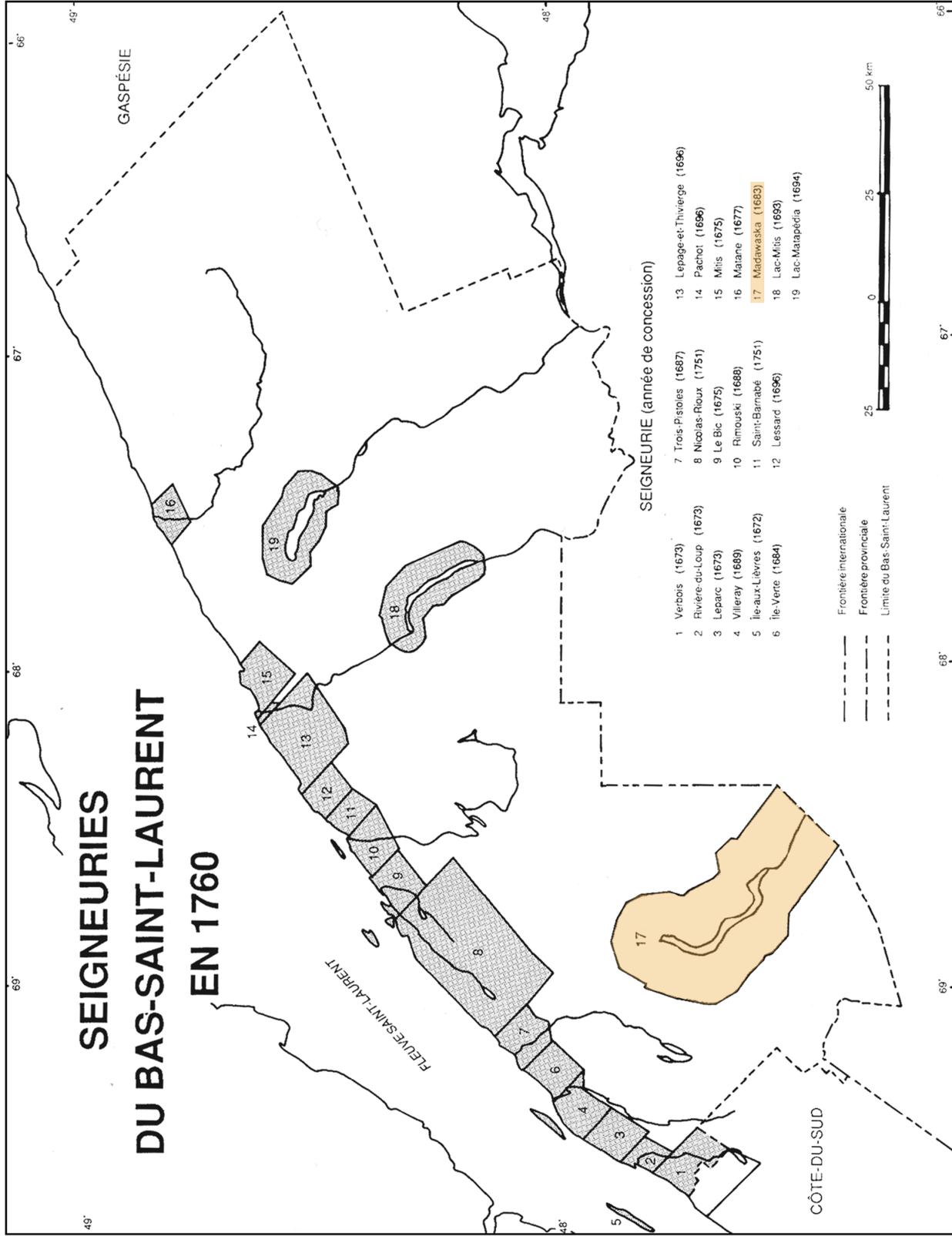


Figure 2 : Contours de la seigneurie de Madawaska en 1760 (Morin, 1993a)

plutôt d'un lieu de passage entre le fleuve Saint-Laurent et l'Acadie où transigeaient les pelleteries, le courrier et les voyageurs (Histoire plurielle, 2002 : 17).

Charles Aubert de la Chesnaye meurt en 1702 et la seigneurie de Madawaska fit alors l'objet d'une dispute pendant quelques années entre la succession de la Chesnaye et le sieur de Blondeau dit La Franchise. Ce dernier gagna le procès et devint seigneur de Madawaska en 1709 (Société d'histoire et d'archéologie, 2001 : 22). En 1754, la seigneurie passa aux mains du garde des magasins du Roi, Pierre Claverie. Pendant le Régime français, aucun colon ne viendra s'établir sur le territoire de la seigneurie de Madawaska. En 1763, suite à la Conquête, elle sera vendue à James Murray, par Nicolas Dandanne Danville qui avait épousé la veuve de Claverie. En 1781, les héritiers de Murray louaient la seigneurie à un entrepreneur forestier, Henri Caldwell. Le contrat stipulait alors qu'il devait faire construire des moulins à scie et favoriser la colonisation du territoire. Cependant, même si des lots furent concédés, leur exploitation ne fut que de courte durée (Morin, 1993 : 125-126).⁴

Le conflit qui éclata avec les Américains en 1812 augmenta la valeur stratégique de ce lien naturel entre la vallée du Saint-Laurent et les colonies de la côte Atlantique. Dès 1814, d'anciens militaires s'établirent le long du chemin du Portage de même que sur les berges du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska afin d'entretenir la route et y héberger les voyageurs (Histoire plurielle, 2002 : 27). Long établit une ferme à la tête du lac (Cabano), Clifford et Gardner de petites habitations à la rivière Saint-François et le sergent Smith et Simpson s'installaient à la rivière aux Bouleaux⁵ (voir figure 7) (Comité du centenaire, Notre-Dame-du-Lac, 1969 : 37-38). Par la suite, plusieurs soldats du dixième bataillon des Vétérans Royaux s'établirent dans la vallée de la Témiscouata avec leurs familles. Ils sont 16 en 1815 et 19 en 1817 (tableau 3) (Morin, 1993 : 140). En 1823 (tableau 3), lorsque l'armée cesse d'envoyer des rations aux soldats et à leurs familles, plusieurs d'entre eux se virent forcer d'abandonner leurs terres (Morin, 1993 : 140).

⁴ L'emplacement ainsi que le nombre de ces lots ne sont pas précisés dans le texte.

⁵ La rivière aux Bouleaux n'est plus occupée en 1823 (Comité du centenaire, 1969 : 38). Selon la carte de Bouchette de 1815, les deux lots défrichés par Smith et Simpson sont localisés sur la rive est de la rivière aux Bouleaux.

Tableau 3 - Localisation des établissements en 1817 et en 1823

Localisation	Résident
Établissements en 1817	
À la rivière Verte	Hugh Hogg et S. Paynes
À la rivière Saint-François	William Clifford et David Gardner
Montagne Paradis	James Bannan et Charles Ruff
À la Petite-Fourche	Thomas McLeod et I. Vanderdiskin
À la tête du lac Témiscouata (Cabano)	M. Gillaway et I. Peters
Au milieu du lac Témiscouata	J. Dall et James Henry
Au Déglé	Sergent Joseph Jones et Richard Slight
À la rivière aux Bouleaux	Sergent W. Smith et James Simpson
À la rivière à la Truite (Nouveau-Brunswick)	Lance-sergent F. McDonald, Lewis Stripman et Richard Follon
Établissements en 1823	
À la rivière du Loup	David Gardner
À la rivière Verte	Hugh Hogg, Richard Slight et S. Paynes
À la tête du lac Témiscouata (Cabano)	Long
Au milieu du lac Témiscouata	Dall
À la rivière à la Truite (Nouveau-Brunswick)	L. Stripman et F. McDonald

(Un portage, Le Détour, Notre-Dame-du-Lac, 1969 : 37038).

Alexander Fraser acquiert à son tour la seigneurie de Madawaska en 1802 et vint s'y établir en 1823. Son établissement se trouvait en fait au bout du chemin du Portage à l'embouchure d'une petite rivière qui se jette dans le lac Témiscouata, soit dans les limites de l'actuelle municipalité de Cabano⁶ (figure 3) (Histoire Plurielle, 2002 : 28). L'établissement portait le nom de *Kent and Strathern* et comptait quatre maisons, un moulin à scie ainsi qu'un moulin à farine (Histoire plurielle, 2002 : 28; Société d'histoire et d'archéologie, 2001 : 24). En 1831, les rives du lac comptaient quatre familles dont celle de Fraser, de William Doll et de Jean Allaire (Société d'histoire et d'archéologie, 2001 : 24).

Dans la première moitié du XIX^e siècle, un conflit frontalier éclatait entre le Canada, le Maine et le Nouveau-Brunswick. Ce conflit découlait d'une imprécision dans les limites territoriales définies par le traité de Versailles (1783) qui mettait fin à la guerre d'indépendance américaine. En 1837, la situation n'avait pas changé et les Britanniques considéraient les environs de la rivière Aroostook comme la frontière, alors que les Américains réclamaient le Madawaska et le Témiscouata, fixant la frontière à la ligne de partage des eaux des monts Notre-Dame (figure 4). L'enjeu pour les Britanniques était de conserver le lien intercolonial que représentait le passage entre la vallée du

Saint-Laurent et les colonies maritimes. À la suite d'un incident impliquant un agent américain en 1839, les Américains envoyaient des troupes vers la Madawaska alors que pour prêter assistance aux soldats du 11^e régiment des troupes britanniques, des hommes du Nouveau-Brunswick se dirigeaient vers la zone litigieuse. Cette série d'événements est connue sous le nom de la «guerre non sanglante de l'Aroostook» (Histoire plurielle, 2002 : 31-32).

Néanmoins, pour empêcher les Américains d'occuper le territoire, les autorités britanniques entreprenaient de réparer et de prolonger la route du Témiscouata vers le Nouveau-Brunswick. De plus, quatre forts devaient être construits le long de la nouvelle voie de communication (Histoire plurielle, 2002 : 32). Un de ces forts fut construit à Cabano et un autre à Dégelis.⁷ Selon le plan de Russel datant de 1847 (figure 5), ce dernier se trouvait sur la rive ouest de la rivière Madawaska à moins de 2 km du lac Témiscouata.⁸ Le fort comprenait une caserne pour les soldats, une caserne pour les officiers, un corps de garde et une cuisine (Société d'histoire et d'archéologie, 2001 : 34).

Le conflit fut définitivement clos par le traité d'Ashburton-Webster en 1842. La frontière fut alors fixée entre le Canada, le Maine et le Nouveau-Brunswick (Fortin et Lechasseur, 1993 : 270). Le Témiscouata et le Madawaska demeuraient aux mains des Britanniques. La présence de soldats aux forts de Dégelis et de Cabano s'avérait alors inutile et les installations militaires tombèrent graduellement en désuétude (Histoire plurielle, 2002 : 34).

De façon générale, la vallée du Témiscouata a connu par la suite une colonisation lente et tardive. On comptait huit familles autour du lac Témiscouata en 1848 (Lechasseur, 1993 : 187). Selon le recensement de 1854, 10 familles sont établies à Cabano, 10 à Dégelis et 22 à Notre-Dame-du-Lac (Société d'histoire et d'archéologie, 2001 : 50-51). Dans ce contexte, les municipalités de paroisses tardent à voir le jour et la première est celle de Notre-Dame-du-Lac en 1871, suivie de Dégelis en 1885 et enfin de Cabano en 1898 (Commission de toponymie, 1996 : 97, 166, 489).

⁶ L'établissement de Fraser est localisé à l'extérieur des limites la zone d'étude.

⁷ Les deux autres sont localisés au Nouveau-Brunswick.

⁸ Selon le document «Les chemins anciens du Témiscouata» produit par Histoire plurielle, ce fort est situé «[...] un peu à l'est de la maison de poste construite par Antoine Dumont et aujourd'hui disparue» (S.A. Du Dégelé au Dégelis, 1984 : 39). L'emplacement de la maison de poste n'est cependant pas précisé.

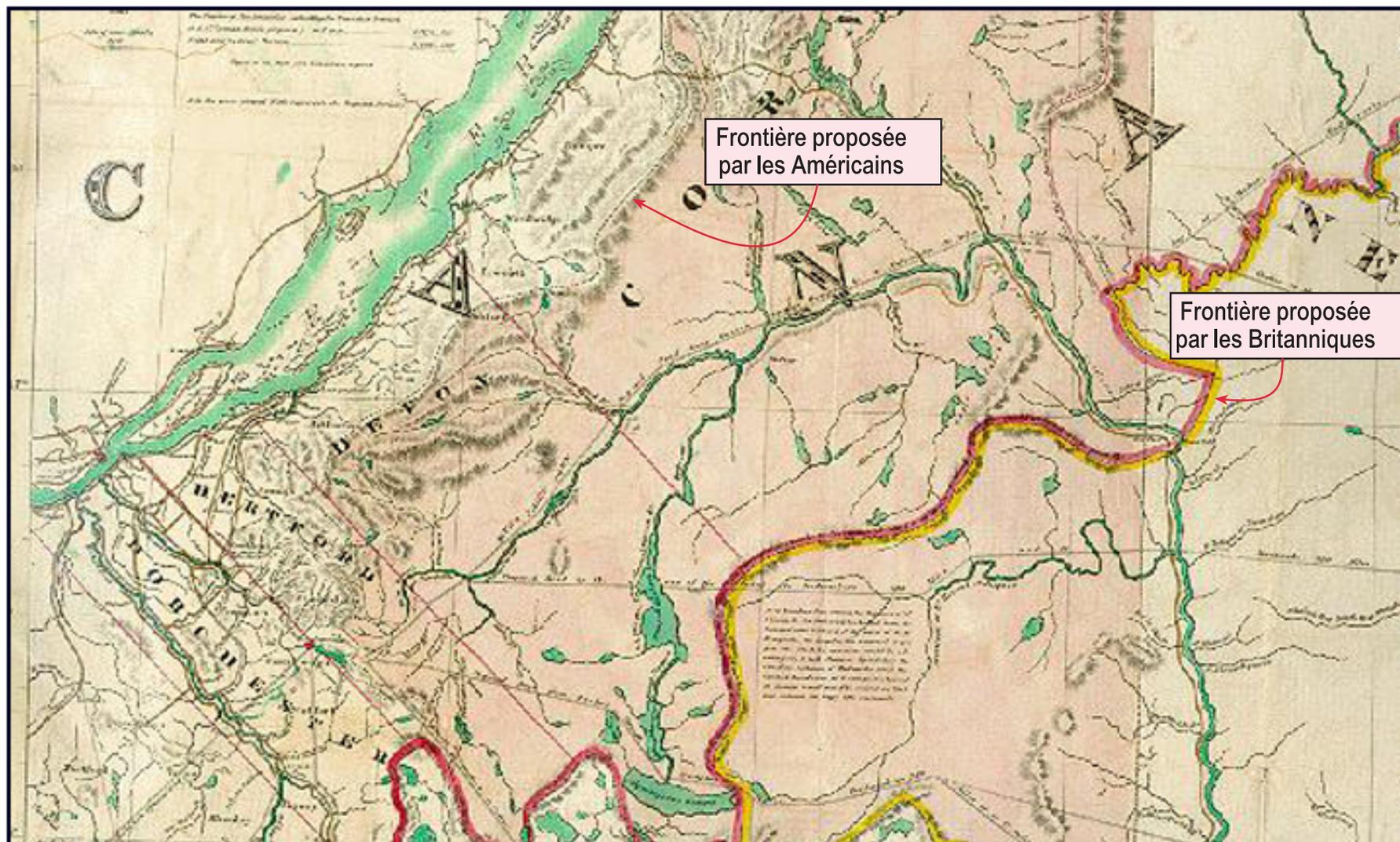


Figure 4 : Extrait du plan d' Henderson, 1827 (Cartothèque Université Laval)

4.2.1 Chemin du portage

Avant l'arrivée des Européens, les Amérindiens effectuaient leurs longs déplacements par voies navigables et la vallée du Témiscouata constituait une de ces voies de passage. L'utilisation d'un réseau de lacs et de rivières permettait de gagner l'Atlantique à partir du fleuve Saint-Laurent en empruntant notamment le lac Témiscouata et la rivière Madawaska. L'utilisation de cette «route» par les Amérindiens est rapidement connue des Européens qui s'établissent sur le territoire qui allait devenir la Nouvelle-France. En effet, Champlain mentionne en 1604 que pour se rendre à Tadoussac, il passe par le fleuve Saint-Jean et «[...] ne passent que peu de terre pour y parvenir» (Giguère, 1973 : 171).

Bien que la seigneurie de Madawaska fut concédée en 1683, aucune véritable voie terrestre ne s'y rendait avant la fin de la première moitié du XVIII^e siècle⁹ (Histoire plurielle, 2002 : 17). Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le passage entre le fleuve Saint-Laurent et la baie de Fundy sera tout d'abord une voie commerciale servant au transport des fourrures, soit vers Tadoussac soit vers Port-Royal. À cette époque, il sert également de lien postal et stratégique. En effet, il permet les déplacements de troupes et du courrier entre la Nouvelle-France et l'Acadie, tout en évitant la navigation sur le golfe Saint-Laurent.

C'est donc en 1746 que l'administration coloniale requiert la construction d'une route entre Notre-Dame-du-Portage et le lac Témiscouata afin de faciliter les déplacements entre la Nouvelle-France et l'Acadie. Cette route correspondait plutôt à un sentier et ne faisait que 3 pi de large (soit 0,97 m). Grâce à ce sentier, les communications et l'acheminement du courrier sont possibles à l'année entre les établissements français (Histoire plurielle, 2002 : 7). Trois postes furent construits sur la nouvelle route, le premier à Rivière-du-Loup, le second au lac Témiscouata et le dernier «au-dessus du portage du Témiscouata» (Comité du centenaire, Notre-Dame-du-Lac, 1969 : 30).¹⁰

Sous l'administration britannique, le chemin construit par les Français était toujours utilisé pour la traite des fourrures. Son importance interrégionale ne deviendra évidente que lors de la guerre d'indépendance américaine. En effet, à «[...] la fin de la guerre, l'Amérique du Nord britannique, [...] est désormais divisée en deux blocs régionaux : le Canada d'une part et les colonies maritimes de la côte atlantique d'autre part.» Le tout étant séparé par les États-Unis (Histoire plurielle, 2002 : 21).

⁹ Le chemin du portage est construit en 1746 entre Notre-Dame-du-Portage et Cabano.

¹⁰ Ces trois postes ne correspondent pas aux postes construits par Charles Aubert de la Chesnaye.

Le chemin sera donc réaménagé en 1783 et son tracé correspondra grosso modo au chemin construit lors du Régime français reliant Notre-Dame-du-Portage à Cabano (*idem, ibid.* : 22). Le reste du trajet jusqu'à la baie de Fundy se faisait toujours par voie d'eau.

Lors des Rébellions de 1837 et 1838, la route du portage est empruntée par quatre bataillons d'infanterie et une compagnie d'artillerie. À cette occasion, Sir John Colborne mentionne la valeur stratégique de cette voie de communication (Histoire plurielle, 2002 : 28). Il faudra attendre 1839-1840 pour que la voie terrestre soit prolongée vers Dégelis et l'administration britannique entreprend également à ce moment la construction d'un chemin de halage (Histoire plurielle, 2002 : 8). Ce chemin longe la rive nord de la rivière Madawaska, selon un plan de 1841 (voir figure 3). Le gel et le dégel rendant la circulation périlleuse sur le lac Témiscouata, le chemin construit en 1839-1840 permettait une circulation constante (Histoire plurielle, 2002 : 32).

La construction de la route coïncide avec l'érection des forts de Dégelis et d'Ingall, permettant ainsi de les relier l'un à l'autre par voie terrestre. Il est également possible que cette route se soit poursuivie au-delà de Dégelis, comme semble l'indiquer le plan de 1841 (voir figure 3). Ce segment entre les forts Ingall et Dégelis, d'une distance de 25,7 km, est construit par les soldats. Dès le 20 août 1839, 16 km sont complétés. La route était d'une largeur de 24 pi et les zones marécageuses furent couvertes de gravier (*idem, ibid.* : 32). Un segment de cette route, nommée «Le Vieux Chemin», existe encore de nos jours et est compris entre Dégelis et Notre-Dame-du-Lac (Histoire plurielle, 2002 : 8).

En plus d'assurer un lien entre les forts de la vallée du Témiscouata, la route construite en 1839-1840 sert aux livraisons de courrier. Ainsi, le courrier destiné à l'Angleterre transite par Fredericton. La liaison entre Québec et Fredericton s'effectuait alors en neuf jours. Toutefois, en 1842, on préfère utiliser la route de Boston plutôt que celle du Témiscouata. La route regagne donc sa vocation militaire. Cependant, elle était sujette à de nombreuses réparations et ne permettait pas le passage des diligences (Fortin et Lechasseur, 1993 : 302-303).

Au début des années 1850, les échanges entre les habitants des vallées du Saint-Laurent et de la Saint-Jean s'accroissaient. L'administration britannique entreprenait donc le réaménagement de la route menant à ses colonies maritimes. Les travaux effectués entre 1856 et 1862 couvraient une distance de 100 km depuis Rivière-du-Loup jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick. Du fleuve Saint-Laurent à Cabano, le parcours chevauchait l'ancienne route du Portage construite en 1783.

Puis, au sud de Cabano, elle emprunte plus ou moins le tracé de la route construite en 1839-1840 en y ajoutant quelques variantes (Histoire plurielle, 2002 : 8; Fortin et Lechasseur, 1993 : 302-303). Cette route contribuera notamment à favoriser la colonisation du territoire traversé et le transport intercolonial (Fortin et Lechasseur, 1993 : 303).

La nouvelle route (1856-1862) est connue sous le nom de chemin Neuf ou chemin du Témiscouata. Au XX^e siècle, elle deviendra la route nationale n° 2, puis la route 185 et finalement, dans les années 1970, une section de la route Transcanadienne. Entre Dégelis et la rivière Creuse, un segment de cette route subsiste toujours et n'a pas été intégré à la route 185 (Histoire plurielle, 2002 : 8).

Entre 1848 et 1883, neuf cantons furent ouverts à la colonisation à l'ouest de la seigneurie de Madawaska. Il s'agit des cantons de Whitworth, Viger, Demers, Amand, Cabano, Estcourt, Packington, Botsford et Robinson (Fortin et Lechasseur, 1993 : 267, 269). Le peuplement s'effectue le long du chemin du Témiscouata avant de profiter du passage du train dans la vallée à la fin du XIX^e siècle (Lechasseur, 1993 : 188). En effet, c'est en 1889, après deux ans de construction, qu'une ligne de chemin de fer permet de rallier Edmundston à partir de Fraserville. Le passage du train entraîne une spéculation sur les vastes forêts de la seigneurie de Madawaska et des cantons environnants et l'essor de l'industrie forestière est un autre élément qui accélérera la colonisation de la vallée du Témiscouata (Fortin et Lechasseur, 1993 : 302).

4.2.2 Sites archéologiques connus

La consultation du fichier d'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) a permis d'identifier un site archéologique historique dans le territoire à l'étude. Il s'agit du site CjEd-2 découvert lors d'un inventaire effectué en 1979 (Plourde, 1979). L'intervention avait pour but d'identifier des vestiges associés au fort de Dégelis. Les 70 sondages ont permis de récolter du matériel témoignant d'une occupation militaire du secteur au XIX^e siècle, par exemple un bouton d'uniforme d'un soldat du 68^e régiment. Ce régiment était présent au fort de Dégelis entre 1841 et 1842 (Guy Plourde, 2003 : communication personnelle). Bien que certaines pierres semblaient maçonnées, aucune structure n'a été identifiée dans la zone inventoriée. L'emplacement du fort de Dégelis reste donc à être précisé.

4.2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Le «Projet de schéma d'aménagement révisé (2001)» de la MRC de Témiscouata (pages 7 et 135) identifie certains sites d'intérêt historique et culturel. Dans le secteur à l'étude, il s'agit notamment de la rue du Quai ainsi que d'une portion de la rue Commerciale de Notre-Dame-du-Lac. Ces éléments ont été relevés en raison de l'intérêt patrimonial de l'ensemble architectural particulier qu'ils représentent. Pour la même raison, les maisons victoriennes de la municipalité¹¹ ont également été mentionnées. De plus, pour l'ensemble du territoire de la MRC de Témiscouata, le schéma d'aménagement insiste sur l'intérêt patrimonial qui se rattache aux bâtiments religieux de même qu'à leurs cimetières.

D'autre part, la consultation du document sur «Les croix de chemin du Québec» (1994) a permis d'identifier trois croix de chemin recensées dans la municipalité de Dégelis. La première se trouve sur le Rang 3 et date de 1930. La seconde est localisée en bordure de la route 185 et sa construction daterait du XIX^e siècle. La troisième, également localisée en bordure de la route 185 à Notre-Dame-du-Lac, daterait de 1955 (Simard et Milot, 1994 : 53-54).

Trois bâtiments agricoles ont été identifiés comme ayant un intérêt patrimonial par Servitech. Il s'agit de trois granges, dont la date de construction n'est pas spécifiée. Ces bâtiments sont localisés dans les municipalités de Cabano (18, Route 232 Ouest; 49, Route 185 Sud) ainsi qu'à Dégelis (1287, Route 185 Sud) (Gérald Whallen : communication personnelle).

Ajoutons finalement que l'intérêt historique et patrimonial des anciennes routes du Témiscouata est indéniable puisqu'elles ont «[...] structuré l'aménagement du territoire» (Histoire plurielle, 2002 : 46). La naissance du réseau routier qui reliait la vallée du Saint-Laurent au Nouveau-Brunswick date du Régime français. Toutefois, les deux segments construits à l'intérieur de l'aire d'étude (Cabano / frontière du Nouveau-Brunswick) sont plus récents. En effet, il s'agit dans un premier temps du «Vieux chemin», construit entre 1839 et 1840 qui reliait Cabano à Dégelis. Une section de ce chemin existe encore entre Notre-Dame-du-Lac et Dégelis. Selon le document «Les chemins anciens du Témiscouata» (2002), des habitations et des exploitations agricoles datant au moins du XIX^e siècle sont susceptibles de se trouver sur cette section du «Vieux chemin» (Histoire plurielle, 2002 : 65).

¹¹ L'emplacement de ces maisons n'est pas précisé dans le PSAR.

Le second segment de route date de 1856-1862. Il s'agit du «Chemin neuf», dont le tracé s'étend de Rivière-du-Loup au Nouveau-Brunswick. Une section de cette route, entre la rivière Creuse et Dégelis, n'a pas été intégrée au réseau routier moderne. Cette route présente des percées visuelles qui pourraient être mises à profit, advenant un réaménagement de la route (*idem, ibid.* : 71).

5 DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Potentiel préhistorique

Les données archéologiques disponibles confirment que l'occupation humaine de la région à l'étude remonte au moins à la période paléoindienne récente (vers 9000 ans A.A.) et qu'il existe des indices permettant d'avancer l'hypothèse d'une occupation au Paléoindien ancien. Le site contenant ces indices est localisé sur un paléo-rivage élevé, entre 172 et 176 m d'altitude. Les données montrent aussi qu'un hiatus temporel de quelques millénaires sépare cette occupation d'une présence plus manifeste à partir de l'Archaïque supérieur (vers 5000 ans A.A.). Ce constat étant fait, il s'agit maintenant de déterminer, particulièrement pour les espaces non inventoriés, les zones qui peuvent avoir supporté d'autres occupations tout au long de la préhistoire, y compris au cours du hiatus temporel.

Cette démarche s'appuie sur une analyse qui met en relation différents paramètres de l'environnement avec la connaissance des modes de vie des populations qui ont habité ou ont pu habiter la région. Les critères retenus (voir tableau 4) pour discriminer et décrire les zones de potentiel archéologique préhistorique sont basés sur l'information tirée des sites archéologiques connus, dans la région à l'étude et dans d'autres régions où le mode de vie nomade était la norme. La démarche tient donc compte des différents aspects de la géomorphologie locale, des conditions d'occupations humaines modelées par les grands événements paléoenvironnementaux et des perturbations anthropiques actuelles du milieu. Notons que l'information concernant les perturbations anthropiques actuelles demeure à un niveau général (route, chemin secondaire, piste cyclable, etc.). L'impact des perturbations anthropiques sur la qualité du potentiel archéologique est généralement mesuré lors de l'inventaire au terrain. Trois environnements spécifiques caractérisent la zone à l'étude. La moitié est (km 0 à 17) correspond à la vallée de la rivière Madawaska, dont le fond est occupé par une plaine glaciolacustre qui lui confère un profil en U. La moitié ouest (km 17 à 39) se divise en deux et coïncide avec la rive sud du lac Témiscouata et avec le secteur du plateau, dont les pentes douces recouvertes de till marquent le paysage du tracé actuel de la route 185.

- RIVIÈRE MADAWASKA

Les zones de potentiel archéologiques ciblées dans la vallée de la rivière Madawaska ont été numérotées selon leur position sur les rives sud (ZPS) ou nord (ZPN). Seul le secteur

correspondant à la plaine glaciolacustre est retenu puisque le relief accidenté du plateau limite considérablement les possibilités d'implantations humaines.

Deux principaux types de zones ont été retenues en fonction des données paléoenvironnementales. Le premier type, localisé de part et d'autre de la rive, au pied de la pente du plateau, correspond au niveau supérieur du lac proglaciaire Madawaska. Cet ancien rivage présente un substrat souvent constitué de sédiments fluvioglaciaires et de till. Ce type, localisé à des élévations supérieures à 160 m (+ 10 000 ans A.A.), est parfois isolé des niveaux correspondant à des occupations potentielles plus récentes par des tourbières. Ces types de zones forment généralement des bandes étroites qui peuvent être potentiellement associées à des occupations datant de la période paléoindienne ancienne et récente, si l'on tient compte du contexte de CIEe-9 (Squatec).

Le second type de zones, associées à des élévations de 150 m à 160 m (entre 9 500 et 10 000 ans A.A.), correspond aux sables glaciolacustres situés de part et d'autre de la rivière Madawaska. La mise en place de ces surfaces coïncide avec la période paléoindienne récente, si on exclut l'hypothèse d'un bas niveau atteint vers 10 000 ans A.A.; dans le cas contraire, elle serait plus récente que 8500-9000 ans A.A., et pourrait englober la fin du Paléoindien et le début de l'Archaïque. Contrairement aux zones localisées au pied du talus du plateau et qui sont séparées de la rivière par des tourbières, ces zones peuvent avoir été occupées depuis 9 500 ans à aujourd'hui.

La présence de cours d'eau secondaires susceptibles d'avoir été utilisés par l'homme comme axes de circulation mineurs ou de pénétration dans le territoire intérieur, est également retenue comme critère de discrimination. Dans la moitié est, ils sont exclusivement présents sur la rive nord; ils correspondent aux bassins du ruisseau Languedoc et de la rivière aux Bouleaux.

En raison de l'importance de l'axe de circulation que constitue la vallée de la rivière Madawaska, l'ensemble de la superficie occupée par la plaine glaciolacustre et ses abords immédiats ont été considérés lors de la délimitation des zones de potentiel archéologique.

- RIVE SUD DU LAC TÉMISCOUATA

La caractérisation des zones de potentiel identifiées sur la rive sud du lac Témiscouata repose sur la proximité des niveaux élevés du lac proglaciaire Madawaska et du lac Témiscouata actuel. La présence de secteurs à pentes inférieures à 15 % et de substrats bien drainés associés aux sédiments fluvioglaciaires et au till a aussi été retenue. Les cours d'eau alimentant le lac Témiscouata ont également été considérés. Toutefois, seule la rivière Cabano a été retenue comme axe majeur de circulation, les autres cours d'eau observés n'étant que de petits tributaires de faible pénétration dans le territoire intérieur. Les zones de potentiel archéologique de la rive sud du lac Témiscouata sont identifiées par le code ZPT, accompagnées d'un numéro séquentiel.

- SECTEUR DU PLATEAU

La recherche de zones de potentiel sur le plateau dans la moitié est de la zone à l'étude, à la hauteur du lac Témiscouata, n'a pas permis d'identification de zones présentant un potentiel archéologique. L'absence de paléorivages à ces élévations ainsi que de cours d'eau d'importance fait en sorte que le plateau n'offre pas de potentiel archéologique préhistorique significatif.

5.1.1 Description des zones de potentiel archéologiques préhistoriques

Au total, 39 zones de potentiel archéologique préhistorique ont été identifiées. La figure 8 illustre la localisation de ces zones et le tableau 4 identifie chacune de ces zones. Le tableau présente aussi une synthèse de l'ensemble des critères de discrimination retenus. Une description détaillée de chacune des zones est présentée ci-dessous. Les éléments importants y sont relevés et les nuances quant à la particularité d'un critère sont soulignées de manière à mettre en évidence le potentiel d'occupation humaine et son ancienneté.

- RIVIÈRE MADAWASKA, RIVE NORD (ZPN)

- ZPN-1

Localisée en rive nord de la rivière Madawaska, cette zone forme une étroite bande coincée entre le pied du talus et la rivière. Selon les endroits, elle affiche une pente de faible à forte et sa surface est constituée de till, de sable et de gravier, lui conférant ainsi un bon à excellent drainage. Une route constitue la principale perturbation anthropique susceptible d'avoir bouleversée les sols de surface en place. L'occupation humaine potentielle de cette terrasse est possible depuis le retrait du lac proglaciaire Madawaska, soit depuis environ 12 000 ans A.A. à aujourd'hui.

- ZPN-2

La zone suit un paléorivage associé à l'époque du paléoindien ancien (depuis environ 12 000 ans A.A.). La pente faible et la présence de till lui confèrent un bon drainage. Une route forestière constitue la principale perturbation du milieu. La proximité de l'embouchure du ruisseau Languedoc constitue un axe de circulation en direction du lac Grand-Squatec. Deux sites archéologiques connus (CjEd-3 et CjEd-4) sont localisés à proximité.

- ZPN-3

La section amont du ruisseau Languedoc confinée à l'intérieur de la zone à l'étude correspond à cette zone qui occupe les deux rives du ruisseau. Les pentes sont faibles et le substrat est composé de till. Le milieu est peu perturbé. Le potentiel d'occupation humaine correspond à la période de 12 000 ans A.A. à aujourd'hui.

- ZPN-4

La zone présente un potentiel d'occupation humaine ancienne élevé, comme en témoigne la présence de deux sites archéologiques connus (CjEd-3 et CjEd-4). Cette zone est située à la confluence du ruisseau Languedoc et de la rivière

Madawaska. Constitué de sable glaciolacustre, le substrat y est bien drainé et le milieu peu perturbé, notamment par quelques sentiers forestiers. La surface de la plaine forme une terrasse bordée par un petit talus le long de la rivière et du ruisseau. La surface à la base de ce talus est susceptible d'être inondée à certaines périodes de l'année. Toutefois, ces endroits correspondent à de très petites superficies. La possibilité d'occupation humaine sur cette zone date d'environ 9 500 ans A.A. à aujourd'hui.

- ZPN-5

Située sur la rive ouest de la vallée du ruisseau Languedoc, la zone bordait les niveaux supérieurs du lac proglaciaire. Elle est constituée de sédiments fluvioglaciaires bien drainés et surplombe la plaine glaciolacustre. Cette zone est peu perturbée, hormis la présence d'un chemin forestier. Le potentiel d'occupation correspond surtout à la période entre 12 000 et 10 000 ans A.A. Cette zone peut cependant avoir été occupée jusqu'à aujourd'hui.

- ZPN-6

La zone forme une bande de largeur variable sur la rive nord de la rivière Madawaska. Elle est principalement constituée de sable et gravier bien drainé. La surface présente une microtopographie généralement plane, mais inégale en raison des levées d'accrétion et de plusieurs petits ruisseaux qui ravinent cette unité géomorphologique. Bien drainée par un substrat à texture grossière, cette surface présente localement des secteurs plus humides occasionnés par la présence de petits paléochenaux. Elle offre à maints endroits un bon accès à la rive. Elle ne présente pas de signe de perturbations anthropiques. Son occupation par l'homme est possible depuis 9 500 ans A.A.

- ZPN-7

Coincée au pied du plateau par les zones ZPN-5 et ZPN-6, la zone ZPN-7 est de forme allongée. Elle présente des pentes faibles à moyennes et est constituée de till, de sable et de gravier. Son altitude permettait une période d'occupation

antérieurement à 10 000 ans A.A. Sa position permet aussi d'envisager des occupations plus récentes. Aucun signe de perturbations anthropiques d'importance n'a été noté.

- ZPN-8

Cette zone présente des caractéristiques identiques en tout point à celle de la zone ZPN-7. Elle est toutefois plus étroite et plus petite et son substrat est uniquement constitué de sable et de gravier fluvioglaciaire.

- ZPN-9

Cette zone est localisée à l'embouchure de la rivière aux Bouleaux, dans la plaine glaciolacustre de la rivière Madawaska. Elle est située à la confluence de ces deux cours d'eau. Son potentiel archéologique est justifié par la présence de nombreux sites archéologiques connus (CjEd-5, 6, 11 et 12). Cette zone est située dans un méandre de la rivière Madawaska et la surface de la plaine glaciolacustre y est bien drainée. Toutefois, les berges des rivières Madawaska et aux Bouleaux présentent un niveau de terrasse plus bas qui peuvent par endroits être occasionnellement inondées.

La surface démontre une microtopographie inégale mise en évidence par de nombreuses levées d'accrétion courbées. Des évidences de perturbations anthropiques sont évidentes, notamment par l'agriculture. Il faut signaler que cette activité n'élimine pas la possibilité de retrouver des traces significatives d'occupations humaines, même si les contextes sont généralement perturbés verticalement; des portions intactes peuvent même se retrouver sous l'épaisseur de sol labouré. Son emplacement suggère une occupation humaine potentielle datant de 9 500 ans A.A. à aujourd'hui.

- ZPN-10

La partie amont de la rivière aux Bouleaux localisée dans la zone à l'étude occupe les deux rives de cette rivière qui constitue un axe de pénétration dans le plateau

intérieur. La rive est constituée de till, alors que les sables et les graviers sont présents sur l'autre rive. De par son élévation, cette zone était disponible à l'occupation humaine depuis environ 12 000 ans A.A. Une route de même que quelques chemins et terres agricoles ont occasionné des perturbations des sols de surface. Les zones agricoles possèdent encore un potentiel archéologique, ainsi que les chemins (examen visuel) si leur aménagement est léger.

- ZPN-11

Cette zone affiche des conditions similaires à celles caractérisant les zones ZPN-7 et ZPN-8. Toutefois, le niveau de perturbations anthropiques y est plus élevé par la présence de la route du rang Gravel et par certains terrains résidentiels.

- ZPN-12

En bordure de la rivière Madawaska, la zone occupe une terrasse glaciolacustre à surface bien drainée présentant une microtopographie inégale occasionnée par des levées d'accrétion et du ravinement très localisé. Des activités agricoles, de villégiatures, des routes et chemins d'accès perturbent la surface de cette plaine. L'occupation humaine dans cette zone est possible depuis 9 500 ans A.A. Quelques zones ont uniquement été perturbées par l'agriculture et leur potentiel archéologique est encore vérifiable par des inventaires. La villégiature a un impact variable sur l'intégrité du potentiel archéologique, tout dépendant de l'intensité des aménagements liés à chacun des établissements.

- ZPN-13

Située en amont du déversoir du lac Témiscouata, la zone occupe une vaste superficie de la plaine glaciolacustre. Cette dernière offre un bon drainage et la microtopographie inégale est due en grande partie au ravinement de plusieurs petits ruisseaux. Cette zone affiche de nombreuses perturbations associées entre autres aux terres agricoles, à la villégiature, aux lieux d'enfouissement, aux routes et à la trame urbaine. Cette surface est accessible pour une occupation humaine depuis 9 500 ans A.A. L'impact de l'agriculture et de la villégiature a été discuté pour les

zones précédentes, surtout la ZPN-12. Les lieux d'enfouissement, les routes et le développement urbain ont un impact sur l'intégrité des sites qui dépend de l'importance des travaux d'excavation; même si des vestiges ont pu être préservés, ils restent souvent inaccessibles en raison des remblais qui recouvrent les surfaces d'origine.

- ZPN-14

Localisée en bordure du plateau, la zone est recouverte d'un substrat de sable et gravier. La pente est faible et la surface traversée par quelques petits ruisseaux. Il ne semble pas y avoir de perturbations anthropiques. Son élévation correspond aux paléorivages élevés du lac proglaciaire Madawaska accessible aux populations humaines depuis la période paléoindienne ancienne.

• RIVIÈRE MADAWASKA, RIVE SUD (ZPS)

- ZPS-1

La zone est localisée sur la rive sud de la rivière Madawaska, près de la frontière du Nouveau-Brunswick. Logée au pied du plateau, elle est séparée de la rivière par une vaste tourbière. Son emplacement correspond aux paléorivages d'élévation supérieures à 160 m, accessible aux populations humaines depuis 10 000 ans A.A. Les dépôts de surface ne démontrent pas de perturbations liées à des activités anthropiques.

- ZPS-2

Cette zone forme une bande étroite située entre la rivière et la tourbière. Elle a été fortement perturbée par la route 185, une voie ferrée et des terres agricoles. Cette surface de sable glaciolacustre a été mise en place il y a 9 500 ans A.A. et est accessible à l'homme depuis cette période. Le potentiel archéologique peut être considéré comme détruit dans les bandes occupées par l'emprise de la route et de la voie ferrée; cependant il est encore présent dans les espaces restants, même s'ils sont restreints.

- ZPS-3

Sise sur la surface de la plaine glaciolacustre, cette zone est en grande partie boisée et a été perturbée par endroits par des coupes forestières. Elle est traversée par un petit ruisseau dont la partie amont dévale le rebord du plateau. Son occupation potentielle par l'homme est possible depuis 9 500 ans A.A. Les coupes forestières peuvent affecter l'intégrité du potentiel archéologique, tout dépendant des méthodes utilisées; elles n'éliminent cependant pas ce potentiel.

- ZPS-4

Localisée en amont de la zone ZPS-3, cette zone occupe un paléorivage en place depuis plus de 10 000 ans A.A. La surface, constituée de till, affiche des pentes de faibles à élevées. Traversée par quelques petits ruisseaux, l'un deux pénètre un peu plus profondément à l'intérieur du plateau. Une ligne électrique, du déboisement et des chemins forestiers en ont perturbé la surface, sans cependant avoir détruit le potentiel archéologique.

- ZPS-5

La zone offre un environnement similaire à la zone ZPS-4. Sa surface est en partie perturbée par l'exploitation d'une gravière. Le potentiel archéologique est encore présent dans l'espace entourant cette gravière. Son emplacement coïncide avec les niveaux élevés des paléorivages, donc d'âge supérieur à 10 000 ans A.A.

- ZPS-6

Cette zone présente des conditions similaires à la zone ZPS-3. On y note toutefois la présence de la route 185 et celle d'un poste électrique susceptibles d'avoir perturbé les sols de surface. De plus, les activités agricoles et de villégiature y sont plus intenses. La période d'occupation humaine potentielle date depuis 9 500 ans A.A. Un inventaire a déjà été réalisé en 1995 (Dumais) dans l'espace occupé par le poste. Ailleurs, le potentiel archéologique est encore présent en dehors de l'emprise

de la route; il peut être perturbé, mais non détruit, dans les zones agricoles et les zones de villégiature.

- ZPS-7

Cette zone forme une étroite bande de sable et gravier associés aux paléorivages les plus élevés. Sa surface boisée et théoriquement non perturbée est partiellement inondée par des barrages de castors. L'occupation humaine est possible depuis plus de 10 000 ans A.A. Une partie de cette zone a déjà été inventoriée en 2000 (Patrimoine Experts).

- ZPS-8

La zone est associée aux mêmes paléorivages que ceux observés dans la zone ZPS-7. Elle est séparée de la plaine glaciolacustre et de la rivière Madawaska par une vaste tourbière. Ces conditions de terrain contribuent à amenuiser les possibilités d'occupation entre la période de plus de 10 000 ans des époques plus récentes. Ce milieu présente un substrat de sable et gravier et est généralement boisé. Il est sillonné par de nombreux petits ruisseaux. Quelques perturbations anthropiques sont également identifiées, notamment une petite gravière, quelques champs cultivés et plusieurs chemins d'accès secondaires.

- ZPS-9

Logée dans un méandre de la rivière Madawaska sur une surface de la plaine glaciolacustre, l'occupation par l'homme y est possible depuis la période de la fin du lac proglaciaire Madawaska, soit depuis 9 500 ans A.A. Cette zone est principalement perturbée par les activités agricoles et la route de l'Arc-en-Ciel. Un niveau de terrasse inférieur localisé à proximité de la rivière est susceptible d'être inondé.

- ZPS-10

De forme irrégulière et allongée, cette zone de potentiel présente un niveau élevé de perturbations, notamment par la présence de la route 185 et de la voie ferrée. Une grande partie de la surface a été perturbée par l'agriculture, sans que le potentiel archéologique n'ait été cependant détruit. Des emplacements ponctuels de villégiature sont aussi présents. Son occupation par l'homme est possible depuis 9 500 ans A.A.

- ZPS-11

Cette zone affiche le même potentiel d'occupation humaine que les zones ZPS-9 et ZPS-10. Elle se distingue cependant par un plus grand degré de perturbations occasionnées par la route 185, la voie ferrée, des activités agricoles et de villégiature, et surtout par la trame urbaine de la ville de Dégelis. Son occupation humaine est possible depuis 9 500 ans A.A.

- ZPS-12

Le centre de Dégelis est situé sur un paléorivage mis en place il y a plus de 10 000 ans A.A. Ce paléorivage est constitué de sable et gravier fluvioglaciaire, unité sédimentaire qui occupe également toute la vallée en amont de Dégelis. Il s'agit d'une petite vallée de faible pénétration dans le plateau environnant. Ce milieu était théoriquement accessible à l'homme pendant toute la période du lac proglaciaire Madawaska, c'est-à-dire entre 10 000 et 12 000 ans A.A. Il présente également, bien que limitées, des conditions d'occupation à des époques plus récentes.

La partie en aval de cette zone est fortement perturbée, notamment par la trame urbaine. Elle est aussi traversée par la route 185, la voie ferrée et par des activités commerciales. En amont de la route 185, la superficie près du cours d'eau est principalement boisée; c'est le secteur le moins perturbé. On y retrouve un anneau de course, une petite superficie en extraction, des pâturages et une voie d'accès.

- ZPS-13

La zone occupe la plaine glaciolacustre près de la rivière. Ce niveau de terrasse a été mis en place il y a 9 500 ans A.A. Elle se distingue par une surface fortement perturbée, principalement par les activités industrielles. Toute la surface est perturbée par cette activité à l'exception des abords du petit ruisseau qui la traverse.

- ZPS-14

Cette zone appartient aussi à la plaine glaciolacustre et est confinée entre la rivière, le plateau et le lac Témiscouata. Elle est susceptible d'avoir été occupée par l'homme depuis 9 500 ans A.A. Le potentiel de la zone est affecté par une perturbation principalement d'origine agricole le long de la rivière, et de villégiature en bordure du lac. Elle est aussi traversée par une voie d'accès et la berge de la rivière est susceptible d'être périodiquement inondée. La présence de sites archéologiques connus (CjEd-1, 8 et 9) en bordure du lac justifie aussi sa délimitation.

- ZPS-15

Localisée en bordure du plateau le long de la plaine alluviale et de la rive du lac Témiscouata, cette zone est essentiellement boisée. Elle correspond à un paléorivage élevé du lac proglaciaire associé aux niveaux les plus anciens (170 m et plus). La zone longeant la rive du lac est en partie perturbée par une route, une ancienne voie ferrée, des résidences et une marina. Notons la présence de sites archéologiques à proximité (CjEd-1, 8 et 9).

• LAC TÉMISCOUATA (ZPT)

- ZPT-1

Cette zone est localisée sur les paléorivages élevés du lac proglaciaire Madawaska ou en bordure du lac glaciaire qui l'a précédé. Ils peuvent avoir été occupés principalement lorsqu'ils constituaient les rives immédiates du lac proglaciaire, antérieurement à 10 000 ans A.A., mais aussi durant toute la préhistoire.

La zone forme une étroite bande qui longe la rive sud du lac. Elle est localement traversée par de petits ravins, notamment dans sa partie est. La partie ouest démontre des signes importants de perturbation par la villégiature, le chemin du Lac, la voie ferrée; elle est aussi affectée par une perturbation de nature agricole et des activités d'extraction dans la partie est. Un site archéologique connu (CjEe-2) est localisé sur une île, à proximité de la rive touchée par la zone ZPT-1.

- ZPT-2

Cette zone est de petite dimension en raison de sa position en aval d'une petite vallée et de la présence d'un cours d'eau, la rivière Creuse. Elle s'étire sur un substrat de sable et gravier, de part et d'autre de cette rivière. Le milieu est perturbé par des résidences et une croisée des chemins formée des routes 185 et Saint-Benoît ainsi que par la voie ferrée. L'altitude de cette zone fluctue essentiellement entre 160 m et 170 m. L'occupation humaine y est donc possible depuis plus de 12 000 ans A.A.

- ZPT-3

Une étroite bande constituée de sable et gravier longeant la rive du lac Témiscouata caractérise cette zone. Elle supporte un espace perturbé par des activités de villégiature et par une voie ferrée. La surface d'occupation humaine ancienne potentielle est davantage localisée entre les élévations de 170 m à 180 m en raison des pentes plus douces. L'occupation humaine y est théoriquement possible depuis environ 12 000 ans A.A.

- ZPT-4

La zone correspond à la partie en aval d'une petite vallée drainée par un ruisseau secondaire. Un substrat de sable et gravier assurant un bon drainage recouvre la surface de cette zone qui présente cependant des perturbations occasionnées par une trame urbaine, la route 185, la voie ferrée et une marina.

Les élévations aux abords de la route 185 fluctuent entre 200 m et 230 m environ et sont donc supérieures aux limites des paléorivages les plus élevés connus. En

conséquence, le potentiel d'occupation humaine est très ancien, soit depuis 12 000 ans A.A.

- ZPT-5

Cette zone présente un environnement physique similaire à la zone précédente. Elle est traversée par le ruisseau Plourde et la végétation de surface est essentiellement boisée. Des signes de perturbations sont associés à la villégiature, à la voie ferrée et à la route 185. Un site archéologique connu (CjEe-1) est localisé en bordure du lac. Le paléoenvironnement est aussi ancien que la zone précédente et correspondrait à une anse sur le littoral du lac proglaciaire Madawaska tout comme dans la zone précédente. Quelques ruisseaux secondaires offrent de faibles possibilités de pénétration dans le plateau appalachien.

- ZPT-6

La zone correspond à une étroite bande localisée en bordure du lac Témiscouata et est recouverte en surface d'un substrat de sable et gravier occasionnant un très bon drainage. Elle est boisée et, hormis la voie ferrée, présente peu de signes de perturbations anthropiques. L'élévation maximale atteignant environ 170 m suggère une occupation humaine potentielle à environ 10 000 ans A.A.

- ZPT-7

Tout comme la zone ZPT-6, la ZPT-7 forme aussi une bande le long de la rive du lac Témiscouata. Elle est toutefois plus large et sa surface est bien drainée en raison de la présence de sable et gravier. Ce milieu est perturbé par les activités de villégiature, agricole et par la voie ferrée qui longe la rive du lac. L'élévation varie entre 150 m et 170 m avec des pentes faibles. L'occupation humaine y est donc possible depuis environ 10 000 ans A.A.

- ZPT-8

La zone possède une surface de sable et gravier; elle est localisée en bordure du lac Témiscouata et est caractérisée par la présence du ruisseau Leclerc dont le lit est mal défini. Cette zone est en grande partie boisée et démontre des

perturbations liées à des activités industrielles, de villégiature et est également traversée par la voie ferrée. Cette zone est caractérisée par une surface à pentes très faibles dans sa moitié sud. Les altitudes fluctuent entre 160 m et 170 m. Au nord, il faut noter la présence d'une petite butte qui a formé, suite au retrait glaciaire, une île dont l'élévation maximale atteignait 190 m. L'occupation humaine de cette zone est possible depuis environ 10 000 ans A.A.

- ZPT-9

Cette zone, recouverte d'un substrat composé de till, correspond à la partie en amont du ruisseau Leclerc localisé dans la zone ZPT-8. Elle est notamment traversée par la route 185 et l'activité agricole y est dominante. L'altitude de cette zone varie entre 170 m et 190 m et l'occupation humaine potentielle y est possible depuis environ 10 000 ans A.A.

- ZPT-10

Cette zone est associée à l'embouchure de la rive est de la rivière Cabano dans la localité du même nom. La plaine glaciolacustre correspond à un paléorivage du lac proglaciaire Madawaska émergé, il y a environ 10 000 ans A.A.

La surface de cette zone accuse plusieurs types de perturbations anthropiques reliées à des activités associées à l'agriculture, à la villégiature et à divers types d'industries. Cette zone est aussi traversée par une voie ferrée et par plusieurs voies d'accès associées à la route 185. On y retrouve également des étangs de traitement d'eau.

Les pentes de la surface sont très faibles et s'élèvent graduellement vers le sud. Les élévations sont de l'ordre de 150 m sur la berge du lac Témiscouata. Elles atteignent environ 160 m près de l'intersection de la route 232 et de la route 185, et 190 m à la limite sud-est de la zone. La zone est donc accessible à l'homme depuis plus de 10 000 ans A.A.

5.2 Potentiel historique

Le territoire à l'étude est sillonné par les Amérindiens depuis des temps immémoriaux. Le réseau de lacs et de rivières qu'ils empruntaient dans leurs déplacements (dont le lac Témiscouata et la rivière Madawaska) leur permettait de voyager entre la vallée du Saint-Laurent et la baie de Fundy. Cette voie de communication fut rapidement connue et empruntée par les premiers Européens qui circulaient entre la Nouvelle-France et l'Acadie.

De nombreuses améliorations ont ponctué l'histoire des transports dans la vallée du Témiscouata. Tout d'abord, une route fut construite sous le Régime français en 1746. Cette route, qui reliait Notre-Dame-du-Potage au lac Témiscouata, fut nommée route du Portage. Quelques années plus tard, en 1783, l'administration britannique entreprit la réfection de cette route et au XIX^e siècle, elle sera prolongée entre Cabano et Dégelis et peut-être au-delà jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick. Ces travaux de prolongement datent de 1839 et 1840 et, par la suite, entre 1856 et 1862, des réaménagements y furent effectués.

La caractéristique particulière du territoire à l'étude est d'avoir servi d'axe de communication et de circulation bien avant de connaître une colonisation véritable. Il s'agit donc d'un espace stratégique où transitaient le courrier et les marchandises, surtout les fourrures, et où résidaient temporairement des militaires. Ces déplacements ont nécessité la construction de relais, de postes de traite, mais également d'éléments défensifs lors du conflit frontalier avec les Américains au début du XIX^e siècle. Le développement du réseau de circulation a permis graduellement l'établissement de colons dans la vallée du Témiscouata et de la Madawaska. Toutefois, la véritable colonisation du territoire fut tardive, soit vers la fin du XIX^e siècle.

Les zones à potentiel archéologique ont été identifiées et délimitées essentiellement à l'aide de l'information historique provenant des documents écrits et cartographiques. Au total, quatre zones ont été discriminées dans les limites de la zone d'étude (figure 8, fin de chapitre). Le tableau 5 présente les principaux éléments qui caractérisent ces zones et qui ont permis de leur attribuer un potentiel.

5.2.1 Description des zones de potentiel archéologique historique

- ZONE H-1

Cette zone se trouve à la jonction des rivières aux Bouleaux et Madawaska dans la municipalité de Dégelis. Elle est d'une largeur de 500 m sur une longueur de 2 km, le long des berges de la rivière Madawaska, de part et d'autre de la rivière aux Bouleaux. Le potentiel de cette zone est associé à l'occupation du secteur par d'ex-soldats qui y exploitaient la terre en plus d'accueillir les voyageurs au début du XIX^e siècle. L'ex-sergent Smith et l'ex-soldat Simpson se sont installés sur les berges de la rivière Madawaska en 1814. Selon la carte de Bouchette (1815) (figure 7, fin de chapitre), les terres défrichées et occupées par ces soldats démobilisés seraient localisées sur la rive est de la rivière. Peu de temps après leur installation, soit en 1823, ils ont abandonné leur ferme (Comité du centenaire, 1969 : 37-38). Les vestiges archéologiques susceptibles de se trouver dans cette zone témoigneraient donc de courtes occupations domestique et agricole des lieux.

- ZONE H-2

La zone est localisée à quelques kilomètres à l'est de la zone H-1 et de la municipalité de Dégelis. Elle se situe dans un méandre de la rivière Madawaska, à environ 2 km de la décharge du lac Témiscouata. Il s'agit d'une zone qui fait 600 m par 600 m. À la suite d'un conflit frontalier avec les Américains dans le second quart du XIX^e siècle, les Britanniques font construire des installations militaires le long de la route qui mène au Nouveau-Brunswick. Un fort est alors érigé à Dégelis. Sa construction remonte à 1839 et les installations comptent une caserne pour les soldats, une caserne pour les officiers, un corps de garde et une cuisine (Société d'histoire et d'archéologie, 2001 : 34). La date d'abandon du fort de Dégelis reste à préciser (probablement après 1842). Le potentiel archéologique de ce secteur correspond donc à une occupation militaire. Le site CjEd-2, qui est localisé dans les limites de la zone H2, a livré des éléments (artefacts et pierres maçonnées) pouvant être associés au fort de Dégelis. Sa localisation précise demeure toutefois imprécise. Des vestiges pourraient être retrouvés dans les limites de la zone H-2.

- ZONES H-3 ET H-4

Les zones H-3 et H-4 englobent les abords des anciennes routes construites respectivement en 1839-1840 (H-3) et 1856-1862 (H-4)¹². Il s'agit de secteurs privilégiés pour les anciens établissements de colons. Ainsi, d'anciens bâtiments associés à des occupations domestiques, commerciales et militaires, sont susceptibles d'avoir été construits en bordure de ces anciennes routes sans toutefois apparaître sur les plans anciens. Les plans de Rosa (1861) (figure 6) et de Russell (1847) (voir figure 5) indiquent un village en bordure sur la route construite en 1839-1840. Ce village est situé au nord-ouest de Notre-Dame-du-Lac.

Finalement, une attention particulière devrait être accordée à la présence possible de vestiges historiques qui ne correspondraient pas toutefois à une zone de potentiel spécifique.

Le premier concerne un corps de logis en pierre construit au XVII^e siècle, dans les environs de Notre-Dame-du-Lac. Son emplacement n'a pu être déterminé. Néanmoins, il est fort probable qu'il se trouve sur les bords du lac Témiscouata, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Lac. L'inventaire des zones préhistoriques ZPT-6, ZPT-5, ZPT-4, ZPT-3, ZPT-2 et ZPT-1 pourrait permettre de localiser des vestiges s'y rattachant.

Le second vestige potentiel représenterait un chemin de halage construit vers 1839, sur la rive ouest de la rivière Madawaska. L'inventaire préhistorique des zones ZPN-13, ZPN-12, ZPN-9, ZPN-6 et ZPN-4 et de la zone historique H-1 pourrait contribuer à identifier le tracé de cet ancien chemin.

¹² La limite de chaque zone a été arbitrairement fixée à 50 m de part et d'autre de la route. Les limites des zones H-3 et H-4 suivent sur toute la longueur, les tracés de ces deux anciennes routes.

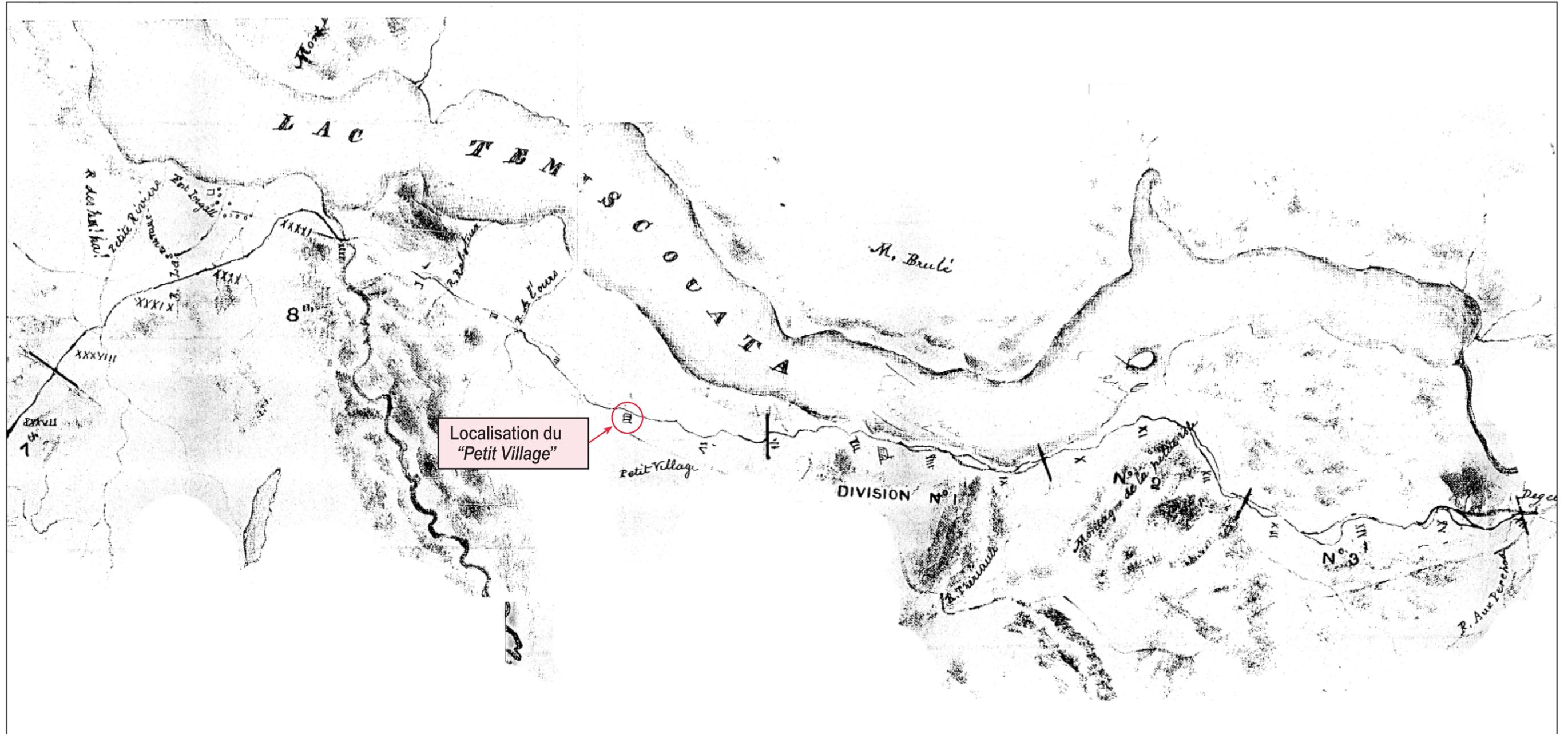


Figure 6 : Extrait du plan de Rosa, 1861 (BNQ NMC 42905)

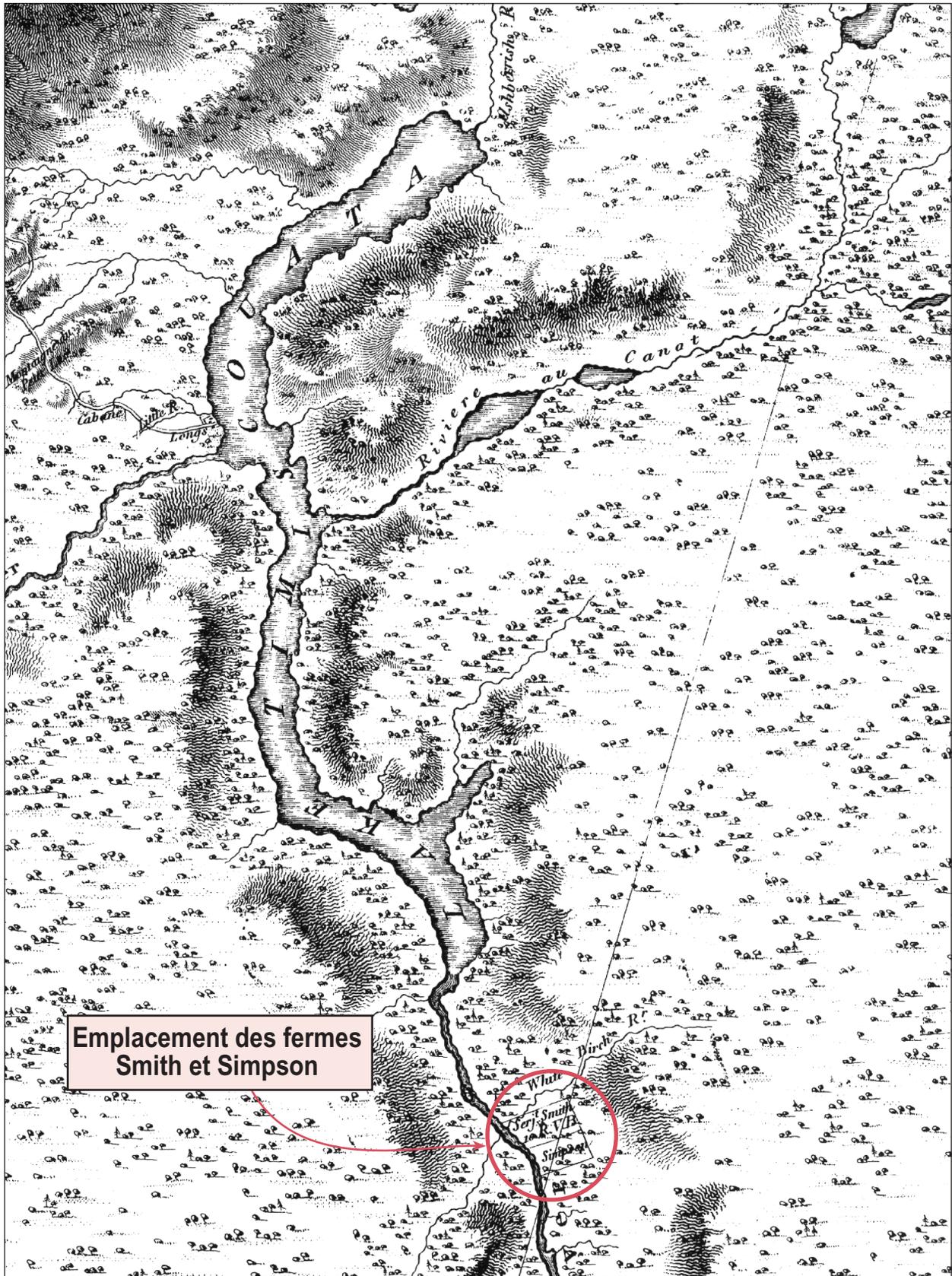


Figure 7 : Extrait du plan de Bouchette, 1815 (BNQ G 3450 1815 B86 1980 CAR)

Figure 8 - Localisation des zones de potentiels archéologiques préhistoriques et historiques (1:20 000)

Figure 8 - (deuxième page)

Tableau 5 - Caractéristiques des zones de potentiel archéologique historique

No de zone	Localisation	Dimensions	Potentiel archéologique	Périodes d'occupation
H-1	Jonction des rivières aux Bouleaux et Madawaska	500 m x 2 km	Associé à une occupation agricole par des militaires (sergent Smith et le soldat Simpson) de l'armée Britannique	1814-1832
H-2	Méandre de la rivière Madawaska, à 2 km de 3 la décharge du lac Témiscouata	600 m x 600 m	Associé à des activités militaires, fort Dégelis	1839 (construction)- après 1842 (abandon)
H-3 / H-4	Sur presque tout le territoire à l'étude, entre Cabano et Dégelis	Bande de 100 m localisée de part et d'autre des anciens chemins	Possibilité de localisation d'anciens bâtiments associés à des occupations domestiques, commerciales et militaires	H-3 : 1989-1840; H-4 : 1856-1862
—	Environ de Notre-Dame-du-Lac	Emplacement non connu (présumé dans les limites des zones ZPT-1 à ZPT-6)	Corps de logis en pierre	XVIIe siècle
—	Rive ouest de la rivière Madawaska	Emplacement non connu (présumé dans les limites des zones ZPN-4, 6, 9, 11 et 12 et H-1)	Chemin de halage	Vers 1839

6 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les données archéologiques préhistorique, historique et environnementale présentées dans ce rapport ont permis de constater la qualité du potentiel archéologique de la zone d'étude. Ainsi, 39 zones à potentiel archéologique préhistorique et quatre à potentiel historique ont été circonscrites. La majorité des zones à potentiel préhistorique, soit 29 sur 39, se retrouve de part et d'autre de la rivière Madawaska, entre le lac Témiscouata et la frontière du Nouveau-Brunswick. Les rives de cette rivière et de quelques-uns de ses affluents, notamment le ruisseau Languedoc et la rivière aux Bouleaux, sont susceptibles d'avoir été occupées par l'homme depuis plus de 10 000 ans A.A. Neuf sites archéologiques préhistoriques connus sont localisés sur les rives de la Madawaska. Ces occupations anciennes du territoire s'échelonnent chronologiquement à partir de l'Archaïque jusqu'au Sylvicole supérieur (voir tableau 2). Le degré de perturbations anthropiques identifiées sur les zones de la rivière Madawaska est très variable. L'impact sur l'intégrité des sites est majeur sur l'emprise de la voie ferrée (aujourd'hui devenue le Parc linéaire du Petit Témis), des axes routiers principaux et secondaires, ainsi que dans les zones d'extraction de gravier. Il est moindre dans les zones agricoles, les zones d'exploitation forestière et les zones de villégiature.

En ce qui a trait au potentiel archéologique préhistorique du tronçon de la route 185 bordant le lac Témiscouata (incluant le plateau), 10 zones ont été circonscrites principalement sur les paléorivages élevés du lac proglaciaire Madawaska, potentiellement exploitables par l'homme depuis plus de 10 000 ans A.A. Le paysage offre un contraste avec la plaine de la Madawaska et présente un relief de collines importantes avec des pentes assez raides. Quatre sites archéologiques sont connus dans les limites de cette portion de la zone d'étude et seule la période de l'Archaïque y a été identifiée. Les perturbations anthropiques observées sont aussi d'intensité variable. L'impact sur l'intégrité des sites est ici aussi majeur sur l'emprise de la voie ferrée, des axes routiers principaux et secondaires, dans les zones urbanisées et industrielles, ainsi que dans les zones d'extraction de gravier. Il est moindre dans les zones agricoles, les zones d'exploitation forestière et les zones de villégiature.

Les données historiques indiquent clairement que le territoire à l'étude a servi d'axes de communication et de circulation entre le Saint-Laurent et les colonies de l'Atlantique bien avant de connaître une colonisation véritable. Il s'agit donc d'espaces stratégiques où transitaient courrier et marchandises de toutes sortes (surtout les fourrures) et où résidaient temporairement les militaires. Ces déplacements ont nécessité la construction de routes, de relais, de postes de traite et

d'éléments défensifs, selon les époques. Les quatre zones à potentiel archéologique historique retenues sont associées à ces événements, notamment à une occupation domestique par des militaires en 1814 à la jonction des rivières aux Bouleaux et Madawaska (zone H-1); une installation militaire datant de 1839 associée au fort de Dégelis localisé dans un méandre de la rivière Madawaska (zone H-2); au réseau routier ancien (1839-1840 et 1856-1862) qui est visible par endroits dans les limites du territoire à l'étude (zones H-3 et H-4). Finalement, les données historiques révèlent que deux emplacements pourraient contenir des vestiges historiques, mais leur localisation précise est actuellement inconnue. Le premier emplacement concerne un corps de logis en pierre construit au XVII^e siècle dans les environs de Notre-Dame-du-Lac et le second est associé au chemin de Halage construit vers 1839 sur la rive ouest de la rivière Madawaska. Il est possible que l'inventaire archéologique des surfaces couvertes par les zones à potentiel préhistorique ZPT-1 à 6 (pour le corps de logis) et ZPN-4, 6, 9, 12 et 13 de même que par la zone H-1 permette leur identification.

Recommandations

À la lumière des résultats positifs énoncés dans le présent rapport et afin de préserver d'éventuels vestiges archéologiques qui pourraient être détruits par les travaux d'aménagement reliés à la construction de la nouvelle route 185, il est recommandé :

- 1) De procéder à l'inventaire archéologique des segments de zones de potentiel qui seront touchés par l'emprise du tracé définitif de l'autoroute projetée et d'autres zones affectées par cette construction. La superposition des zones de potentiel archéologique sur le tracé routier proposé fourni par Tecslult (à l'échelle du 1 : 20 000) a permis de cibler les zones qui seraient touchées par la construction de la nouvelle route 185. Ainsi, les zones à potentiel archéologique suivantes seront touchées :
 - a) Potentiel préhistorique
 - ZPS-1 – entre les km 0 et 1 sur une distance d'environ 1 100 m
 - ZPS-3 – entre les km 2 et 3,5 sur une distance d'environ 1 250 m
 - ZPS-4 – entre les km 4,5 et 5 sur une distance d'environ 500 m
 - ZPS-6 – entre les km 3,5 et 5 sur une distance d'environ 1 500 m
 - ZPS-7 – entre les km 5 et 6 sur une distance d'environ 1 300 m
 - ZPS-8 – entre les km 6,5 et 7,5 sur une distance d'environ 800 m et entre les km 8,5 et 9 sur une distance d'environ 600 m

- ZPS-9 – entre les km 8,5 et 9 sur une distance d'environ 300 m
- ZPS-10 – entre les km 10,5 et 13,5 sur une distance d'environ 4 100 m
- ZPS-11 – entre les km 13 et 14,5 sur une distance d'environ 1 300 m
- ZPS-12 – entre les km 14,5 et 15,5 sur une distance d'environ 350 m

- ZPT-1 – entre les km 24 et 25 sur une distance d'environ 1 000 m
- ZPT-2 – au km 25 sur une distance d'environ 250 m
- ZPT-3 – entre les km 25 et 27 sur une distance d'environ 1 700 m
- ZPT-5 – entre les km 30 et 31 sur une distance d'environ 500 m (recoupement avec la zone H-4)
- ZPT-9 – entre les km 36,5 et 37 sur une distance d'environ 600 m (recoupement avec les zones H-3 et H-4)

b) Potentiel historique

- H-3 – entre les km 9 et 12 sur une distance d'environ 3 200 m (recoupement avec la zone H-4), au km 17,5 sur une distance de 100 m et entre les km 36,5 et 37 sur une distance de 600 m (recoupement avec la zone H-4)

- H-4 – entre les km 9 et 12 sur une distance d'environ 3 200 m, entre les km 24 et 26,5 sur une distance d'environ 1 600 m, entre les km 30 et 31 sur une distance d'environ 500 m et entre les km 36,5 et 37 sur une distance d'environ 600 m

Cet exercice devra obligatoirement être raffiné par la superposition des zones de potentiel archéologique sur le tracé routier définitif (incluant les aires d'entreposage ainsi que tout autre ouvrage susceptible de perturber la surface du sol) idéalement à l'échelle du 1 : 5 000. Un tableau récapitulatif pourra ainsi être établi et fournir, entre autre, la dimension (largeur et longueur) et les caractéristiques physiques de chacune des zones devant être inventoriée;

- 2) Pour les zones mentionnées ci-dessus (et pour d'autres qui pourraient se rajouter) réaliser un inventaire archéologique au moyen de sondages systématiques de 50 cm x 50 cm à tous les 15 mètres dans les zones non perturbées (zones forestières), ainsi que dans les zones perturbées partiellement par les activités agricoles et la villégiature. Les zones en friche sont considérées comme des zones agricoles en ce qui concerne le niveau de perturbation. Les zones fortement perturbées (zones urbaines et industrielles) devront être l'objet d'un examen visuel préliminaire afin de déterminer s'il existe des secteurs où des vestiges archéologiques pourraient être encore présents et accessibles; le cas échéant, des sondages devront être effectués;

- 3) Advenant la découverte d'un site archéologique dans les limites d'emprise des travaux, une évaluation quant à la fouille du site sera effectuée. Cette proposition sera soumise au préalable au Ministère des Transports du Québec pour approbation.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Albert, T.** (1920) Histoire du Madawaska entre l'Acadie, le Québec et l'Amérique — Québec — Imprimerie franciscaine missionnaire.
- Arkéos inc.** (1985) Fouilles archéologiques au site DhDm-1 (station 11), Sainte-Marthe-de-Gaspé — Ministère des Transports, Service de l'environnement, Direction des expertises et des normes.
- Archives nationales du Canada (ANC)** (1861) «Township de Viger» — Recensement du Québec, 1861 : Township de Viger — Ottawa — Bobine C-1325.
- Benmouyal, J.** (1987) «Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire» — Les dossiers du patrimoine 63 — Québec — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Bouchette, J.** (1973) A topographical description of the province of Lower Canada — Canada East reprints.
- Burke, A. L.** (2002) «Les carrières du Paléoindien récent à la Martre et la géologie du chert du mélange de Cap-Chat» — Recherches amérindiennes au Québec — 32 (3) : 91-99.
- Chalifoux, É.** (1992a) Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1991. II — Reconnaissance archéologique — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Chalifoux, É.** (1992b) Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1992. Évaluation de cinq sites préhistoriques — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Chalifoux, É.** (1999) «Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à la Martre» — Recherches amérindiennes au Québec — 29 (3) : 77-93.
- Chalifoux, É., A. L. Burke** (1995) «L'occupation préhistorique du Témiscouata (est du Québec), un lieu de portage entre deux grandes voies de circulation» — Archéologies québécoises : 237-270, Paléo-Québec 23, Recherches amérindiennes au Québec — Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Chalifoux, É., A. L. Burke et C. Chapdelaine** (1998) «La préhistoire du Témiscouata, occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastotuk» — Paléo-Québec 26, Recherches amérindiennes au Québec — Montréal.

- Chalifoux, É. et autres** (1994) Interventions archéologiques au Témiscouata à l'été 1993 : évaluation de dix sites préhistoriques — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Chapdelaine, C. et autres** (1991) Le système adaptatif des Iroquoiens de la région de Québec — Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- Chrétien, Y.** (1990) Le site Lambert de Saint-Nicolas (CeEu-12) — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Clermont, N.** (1984) «L'importance de la pêche en Iroquoisie» — Recherches amérindiennes au Québec — 14 (1) : 17-23.
- Clermont, N.** (1990) «Le Sylvicole inférieur au Québec» — Recherches amérindiennes au Québec — 20 (1) : 5-17.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine** (1982) «Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées» — Recherches amérindiennes au Québec — Montréal.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine** (1992) «Au pied du Cap-Diamant : l'occupation préhistorique de la pointe de Québec» — Cérane inc. L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale : 1-279 — Collection Patrimoines, dossier 76 — Les publications du Québec.
- Clermont, N., C. Chapdelaine et R. Ribes** (1986) «Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourassa» — Recherches amérindiennes au Québec — 16 (2-3) : 5-55.
- Comité du centenaire, Notre-Dame-du-Lac** (1969) Un portage : Le détour Notre-Dame-du-Lac — Éditions Marquis.
- Commission des biens culturels** (1991) Les chemins de la mémoire. Fort Ingall.
- Côté, M. et L. Pinel** (1986) «Recherche archéologique dans la région de Coteau-du-Lac» — Recherches archéologiques au Québec, 1983-1984 — Québec — A.A.Q. : 211-216.
- Desrosiers, P.** (1986) Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et Mitis — Direction de l'Est, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Dumais, P.** (1983) Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup / Madawaska (315 Kv) — Hydro-Québec, Environnement — Rapport inédit : 109.

- Dumais, P. et G. Rousseau** (2002a) Une deuxième saison de fouilles archéologiques du site paléoindien de Squatec (CIEe-9), été 2001 — Corporation de développement de Squatec et Municipalité de Squatec.
- Dumais, P. et G. Rousseau** (2002b) «De limon et de sable, une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata» — Recherches amérindiennes au Québec — Volume XXXII, no 3.
- Dumais, P., J. Poirier et G. Rousseau** (1998) «La préhistoire du Témiscouata, tente ans plus tard. L'éveil et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles Martijn» — Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec — Montréal.
- Dykes, A. S. et V. K. Prest** (1987) «*Late Wisconsinien and Holocene history of Laurentide Ice Sheet*» — Géographie Physique et Quaternaire — Volume XLI, no 2.
- Ethnoscop inc.** (1994) Le barrage du Lac Témiscouata, étude patrimoniale et archéologique — Hydro-Québec, région Matapédia.
- Fortin, J.-C. et A. Lechasseur** (1993) «Expansion et stagnation d'une économie rurale» — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 251-304.
- Fortin, J.-C. et autres** (1993) Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture.
- Giguère, G.-É.** (1973) Œuvres de Champlain — Montréal — Éditions du jour.
- Héту, B. et J. T. Gray** (2000) «Les étapes de la déglaciation dans le nord de la Gaspésie (Québec) : les marges glaciaires des Dryas ancien et récent» — Géographie physique et Quaternaire — 54 (1) : 5-40.
- Histoire plurielle** (2002) Les chemins anciens du Témiscouata : évaluation historique et patrimoniale. Impact du réaménagement du tronçon de la route 185. Saint-Louis du Ha! Ha! à Cabano — Ministère des Transports du Québec.
- Johnson, L.** (1994) «La réserve de Viger. Qui va à la chasse perd sa place...» — William Cowan (éd.). Actes du vingt-cinquième congrès des algonquinistes : 236-264 — Université Carleton — Montréal.
- Johnson, L. et C. A. Martijn** (1994) «Les Malécites et la traite des fourrures» — Recherches amérindiennes au Québec — XXIV (3) : 25-44.

- Kite, J. S. et H. W. Borns** (1980) *Late-Glacial and Holocene Geology of the Middle St. John River Valley.*
- Kite, J. S. et R. Stuckenrath** (1986) *Postglacial History of the Upper St. John Drainage Basin.*
- Lechasseur, A.** (1993a) «La mise en valeur séculaire des ressources : Amérindiens et premiers Européens» — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 59-98.
- Lechasseur, A.** (1993b) «Peuplement et crise d'émigration» — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 177-222.
- Lévesque, R., F. F. Osborne et J. V. Wright** (1964) Le gisement de Batiscan — Ottawa — Musées nationaux du Canada — Collection Études anthropologiques 6 : 59.
- Lougee, R. J.** (1954) «*The Role of Uwarping in the Post-Glacial History of Canada. Part II: The Maritime Region and the St. John Valley*» — Revue canadienne de géographie — 3-52.
- Ministère des affaires Municipales et de la métropole** (2001) Orientations et projets du gouvernement en matière d'aménagement du territoire. Municipalité régionale de comté de Témiscouata — Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de la métropole.
- Morin, Y.** (1993a) «La lente ouverture d'une région marginale, 1653-1790» — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 99-132.
- Morin, Y.** (1993b) «Une nouvelle région de colonisation au Québec, 1790-1830» — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 133-172.
- MRC de Témiscouata** (2001) Projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR) — Témiscouata, Au cœur même de la nature — Premier projet.
- Parent, M. et autres** (1985) «Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP» — Géographie Physique et Quaternaire — Volume 31, no 1-2.
- Pintal, J.-Y.** (2002) «De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière» — Recherches amérindiennes au Québec — 32 (3) : 41-54.

- Plourde, G.** (1979) Sondages archéologiques à Ville Dégelis, été 1979. CjEd-2 — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Plourde, M.** (1993) D'Escanimes à Pletipishtuk. Perspective sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent — Dossier 80 — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Rampton, V. N. et autres** (1984) «*Quaternary Geology of New Brunswick*» — *Geological Survey of Canada* — Mémoire 416.
- Richard, P.-J.-H.** (1985) «Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP» — Recherches amérindiennes au Québec — XV (1-2) : 39-56.
- Richard, P.-J.-H., A.-C. Larouche et G. Lortie** (1992) «Paléophytogéographie et paléoclimats postglaciaires dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent, Québec» — Géographie physique et quaternaire — 46 : 151-172
- Ritchie, W. A. et R. E. Funk** (1973) *Aboriginal Settlement Patterns in the Northeast* — New York State Museum and Science Service — Albany — Memoir 20 — The University of State of New York.
- Samson, G.** (1969) Fouilles archéologiques : Fort Ingall, lac Témiscouata-Cabano — Société d'archéologie de Rivière-du-Loup.
- Simard, J. et J. Milot** (1994) Les croix de chemin du Québec. Inventaire sélectif et trésor — Collection patrimoines — Les Publications du Québec.
- Snow, D. R.** (____) *The archaeology of New England* — New York — Academic Press.
- Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata** (2001) Témiscouata : synthèse historique — Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata.
- Spieß, A. et P. Newby** (2002) «La séquence et l'adaptation paléoindiennes en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes» — Recherches amérindiennes au Québec — 32 (3) : 27-39.
- Terasmae, J. et J. W. Anderson** (1970) «*Hypsithermal range extension of White pine (Pinus strobus L.) in Québec, Canada*» — Canadian Journal of Earth Science — 7 (2).
- Tremblay, R.** (1995a) Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1994 — Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Tremblay, R. (1995b)

«L'île aux Corneilles : deux occupations du Sylvicole supérieur entre la province de Canada et le Saguenay» — Archéologies québécoises : 271-306, Paléo-Québec 23, Recherches amérindiennes au Québec — Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

PLANS ANCIENS

Anonyme

The boundary proposed by the King of Holland and acceded to by Great Britain was a line due North..., 1841. BNQ NMC 14295.

Henderson, W.

Sketch of the great Valley of the St. John exhibiting the situation and extent of the territory in dispute between the British and American governments and the boundary respectively claimed, 1827. Cartothèque de l'Université Laval.

Bouchette, J.

Carte topographique de la province du Bas-Canada 1815 : éditions Élysée, fac-similé de l'édition originale : *to his Royal Highness George Augustus Frederick...* BNQM : G 3450 1815 B86 1980 CAR.

Russell, A.

Sketch of the Lake Temiscouata road. In the sketch the shore of the lake is taken from careful surveys, 1847. BNQ NMC 16188.

Rosa, J.

Chemin du Temiscouata : changements faits, 1861. BNQ NMC 42905.